

# **Ressources naturelles Canada**

## **Budget des dépenses 2005-2006**

Un rapport sur les plans et les priorités

---

**R. John Efford**  
*Ministre des Ressources naturelles*

## Table des matières

### Section I Survol

Message du ministre .....	1
Renseignements sommaires .....	3
Plans et priorités ministériels .....	4

### Section II Analyse des activités de programme selon le résultat stratégique

Résultat stratégique .....	8
Activité de programme n° 1 - Sciences de la Terre .....	9
Activité de programme n° 2 - Énergie .....	19
Activité de programme n° 3 - Forêt .....	33
Activité de programme n° 4 - Minéraux et métaux .....	41

### Section III Renseignements supplémentaires

Déclaration de la direction .....	52
Renseignements sur l'organisation .....	53
1. Dépenses prévues et équivalents temps plein .....	54
2. Dépenses prévues pour 2005-2006, selon l'activité de programme .....	55
3. Postes votés et législatifs mentionnés dans le Budget principal des dépenses	56
4. Coût net du programme pour 2005-2006 .....	57
5. Sommaire des principales dépenses d'immobilisations, selon l'activité de programme .....	57
6. Prêts, placements et avances (non budgétaires) .....	58
7. Source des recettes disponibles et non disponibles .....	58
8. Fonds renouvelable de Géomatique Canada .....	59
9. Frais d'utilisation .....	60
10. Sommaire des paiements de transfert .....	61
11. Liste des programmes de paiements de transfert excédant cinq millions de dollars par année .....	62
12. Fondations (subventions conditionnelles) .....	63
13. Initiative horizontale – Changement climatique .....	63

### Section IV Autres sujets d'intérêt

1. Gestion ministérielle .....	64
2. Autres sujets d'intérêt liés aux activités de programme .....	65
Sciences de la Terre – Harmonisation avec les priorités gouvernementales ..	65
Priorités en matière de S-T énergétiques .....	67
La forêt boréale du Canada. ....	68
Minéraux et métaux – Priorités internationales .....	69

## Section I – Survol

### Message du Ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et priorités de Ressources naturelles Canada (RNCAN) pour 2005-2006.

Il s'agit du premier rapport que RNCAN a préparé à l'aide de la nouvelle Architecture des activités de programme (AAP), approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, pour améliorer la transparence des activités du gouvernement du Canada et la reddition de comptes à leur sujet.

Au cours des derniers mois, RNCAN a déployé de grands efforts afin de produire une AAP qui reflète réellement la façon dont le Ministère fonctionne, et ainsi faciliter le suivi horizontal des initiatives pangouvernementales et l'établissement de liens entre les ressources et les résultats. Je suis très fier du travail accompli par mon ministère pour aider les parlementaires et la population canadienne à mieux comprendre la contribution de RNCAN aux priorités du gouvernement.

Les ressources naturelles sont une pierre angulaire de l'économie canadienne, de notre société et de notre place dans le monde. Depuis des générations, les Canadiens et les Canadiennes font preuve d'ingéniosité pour développer et utiliser ces ressources naturelles et bâtir dans la région la plus nordique de notre continent un des meilleurs pays de la planète.

Aujourd'hui, les industries des ressources naturelles soutiennent plus de 650 collectivités réparties aux quatre coins du pays et représentent environ 13 p. 100 de notre produit intérieur brut. Qu'il s'agisse des minéraux et des métaux, des forêts ou de l'énergie, les ressources naturelles augmentent nos capacités et soutiennent notre rôle international, qui consiste à être la force vive du virage écologique, social et économique.

Toutes les industries des ressources naturelles créent des technologies du XXI<sup>e</sup> siècle, et RNCAN est à l'affût des possibilités d'application de ces technologies dans tous les domaines. Notre approche relative au changement climatique en est un excellent exemple. Le changement climatique est un des plus graves enjeux environnementaux et économiques auxquels sont confrontés le Canada et le monde. Les efforts que nous déployons pour créer une vaste gamme de nouvelles technologies – piles à hydrogène et piles à combustible, production et utilisation de la biomasse et d'autres énergies renouvelables – amèneront de nouvelles possibilités d'affaires et de croissance économique et garantiront un environnement plus propre et plus sain pour l'avenir.

Les connaissances sur la Terre sont également un élément fondamental de la création de possibilités et de la gestion efficace de nos ressources. Dans le domaine de la géomatique, par



R. John Efford  
Ministre des Ressources naturelles du Canada

exemple, RNCan travaille en collaboration avec des partenaires pour donner aux Canadiens et aux Canadiennes accès à des données géospatiales afin de les aider à prendre des décisions au sujet des ressources terrestres et extracôtières. De nombreuses applications existent pour ces données, notamment la possibilité de surveiller les icebergs près de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador.

En outre, le Canada est un chef de file mondial des sciences forestières et de la gestion durable des forêts. Les travaux de recherche sur les feux de forêts et les activités de surveillance de ces feux réalisés par le Ministère contribuent à l'élaboration de systèmes qui permettront de prédire les feux de végétation et d'en améliorer la gestion.

L'exploitation minière est une autre industrie à laquelle contribue RNCan pour maintenir l'excellente qualité de vie de la population du Canada. Les sociétés minières sont les plus importants employeurs du secteur privé dans les collectivités nordiques et autochtones du Canada et des employeurs importants dans de nombreuses collectivités rurales du pays. Comme elles font des affaires à l'échelle internationale, elles offrent des possibilités de promouvoir le développement durable dans les pays en développement et créent des débouchés à l'exportation pour le Canada et des emplois pour les Canadiens et les Canadiennes. En favorisant le développement technologique, l'investissement et la responsabilité des sociétés, nous veillons à ce que l'exploitation minière continue de jouer un rôle vital dans l'avenir du Canada.

En bref, RNCan doit avant tout veiller au développement durable de notre énergie, de nos minéraux, de nos métaux et de nos forêts. Nous offrons les outils et les connaissances qui permettront de gérer efficacement nos ressources naturelles afin que les générations à venir profitent de notre excellent rendement.

Pendant l'exercice 2005-2006, notre but est de faire en sorte que les secteurs des ressources naturelles nuisent moins à l'environnement, de créer des possibilités concurrentielles au Canada et à l'étranger et d'accroître la durabilité de nos collectivités. Mais avant tout, nous répondrons aux besoins changeants de la population canadienne en aidant à bâtir le Canada que nous voulons pour nous-mêmes et pour les générations à venir.

---

R. John Efford

## Renseignements sommaires

RNCan est un ministère à vocation scientifique et économique, dont le mandat est de promouvoir le développement durable et l'utilisation responsable des ressources minérales, énergétiques et forestières du Canada; de créer des connaissances sur la masse continentale du Canada; ainsi que de collecter et de diffuser des connaissances sur la mise en valeur et l'utilisation durables des ressources. Il réalise des travaux de recherche et des levés techniques pour évaluer les ressources du pays, notamment la structure géologique et les frontières légales. En outre, il est autorisé à fournir le cadre national de référence pour le géopositionnement; à préparer et à publier des cartes; à réaliser des travaux de recherche scientifique et économique liés aux industries de l'énergie, des forêts, de l'exploitation minière et des métaux; ainsi qu'à créer et à exploiter des laboratoires scientifiques à ces fins.

**Énoncé de mission** – RNCan fournit les connaissances et les compétences requises pour assurer la mise en valeur et l'utilisation durables des ressources naturelles du Canada, ainsi que la compétitivité mondiale des industries des ressources et des industries connexes, afin de garantir le bien-être des générations actuelles et futures.

En outre, RNCan crée les nouvelles connaissances et technologies requises pour relever les défis associés au développement durable dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie. Il réalise notamment des projets de recherche, de développement et de démonstration pour des technologies qui réduisent les effets sur l'environnement de la production, de la conversion et de la consommation d'énergie.

Le secteur des ressources naturelles est l'une des pierres angulaires de notre économie : il représente 13 p. 100 du PIB du Canada; il est le chef de file de l'innovation et de la productivité; et il emploie un million de Canadiens et de Canadiennes des quatre coins du pays, particulièrement dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques. RNCan joue un rôle crucial dans la promotion du développement durable aux quatre coins du pays et du monde. Il favorise la culture de l'innovation en ayant recours à des technologies de pointe pour ajouter de la valeur aux ressources naturelles, en investissant dans la recherche-développement (R-D) et en faisant valoir à l'étranger les technologies et les compétences canadiennes en vue d'édifier l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

En favorisant le développement durable, RNCan est aussi un protecteur de l'environnement, un chef de file de la lutte contre le changement climatique, un agent responsable du développement nordique et un catalyseur de la recherche à valeur ajoutée. Il faut adopter, pour le secteur canadien des ressources naturelles, une approche nationale coordonnée, qui peut s'adapter aux intérêts régionaux, servir le vaste intérêt public et offrir des possibilités aux générations actuelles et futures.

## Ressources financières et humaines de RNCan

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 085,6 M\$ / 4 618 ETP	1 003,6 M\$ / 4 377 ETP	1 103,7 M\$ / 4 359 ETP

## Priorités ministérielles

Priorités	Priorités gouvernementales	Type	Dépenses prévues		
			2005-2006	2006-2007	2007-2008
Connaissance, innovation et productivité	√	continue	85,9	86,4	85,5
Commerce et investissement	√	continue	32,7	26,5	15,3
Énergie et environnement	√	continue	450,5	243,9	196,3
Collectivités nordiques et autochtones	√	continue	39,3	38,5	38,8
Sécurité publique	√	continue	22,4	22,4	22,6

## Plans et priorités ministériels

Depuis la première formulation du concept du développement durable à la fin des années 1980, le secteur des ressources naturelles a subi une transformation remarquable. En effet, le développement durable n'est plus un concept théorique. Il est devenu le moteur du changement technologique, l'une des pierres angulaires de la planification communautaire et un facteur fondamental de la réussite commerciale.

Les produits issus du secteur des ressources naturelles constituent le cœur de notre économie matérielle – les métaux, les plastiques, le papier, le bois, ainsi que les combustibles qui permettent d'éclairer les bâtiments, de faire fonctionner les usines et de transporter les personnes et les produits. Notre prospérité matérielle repose aussi sur les ressources naturelles. Cependant, leur extraction et leur consommation polluent l'environnement, et nous risquons de les épuiser. Par le biais du développement durable, la société donne à de nombreuses entreprises du secteur canadien des ressources naturelles l'autorisation d'exercer leurs activités. Le Ministère est bien placé pour promouvoir le développement durable dans l'ensemble du Canada et du monde.

Simultanément, les secteurs de l'énergie et des ressources sont confrontés à des défis. L'une des questions horizontales prioritaires est la modernisation du régime réglementaire du Canada. L'industrie envoie un message clair : le double emploi et la non-harmonisation des exigences réglementaires représentent un fardeau pour elle et nuisent à l'investissement. Cette question à facettes multiples est le défi suprême associé au développement durable. S'inspirant du succès qu'a obtenu la Table ronde sur l'énergie de l'Atlantique et du rapport sur la réglementation intelligente publié par le Comité consultatif externe, RNCan travaillera avec ses partenaires à l'élaboration d'une nouvelle approche réglementaire pour le XXI<sup>e</sup> siècle, qui permettra de mieux protéger l'environnement tout en favorisant l'innovation et la compétitivité dans les industries énergétiques, forestières et minières.

D'autres questions horizontales prennent de l'importance, particulièrement celles qui sont liées au commerce et à l'investissement internationaux : les entreprises canadiennes du secteur des

ressources naturelles intensifient leurs activités à l'étranger, et l'investissement étranger direct au Canada s'accroît. RNCan peut jouer un rôle de plus en plus important en étant le moteur des transformations qui aident les entreprises à s'adapter à ces changements et en favorisant l'adoption d'une approche coordonnée pour les questions horizontales liées à l'énergie et aux ressources. L'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la foresterie et l'exploitation minière durables, les diamants de la guerre, le bois d'oeuvre, l'accès au commerce et à l'investissement ainsi que le développement du commerce et de l'investissement sont quelques exemples de dossiers internationaux clés dans lesquels RNCan peut se faire le défenseur du secteur canadien des ressources naturelles.

On trouvera ci-dessous des explications et des renseignements détaillés sur chaque priorité ministérielle présentée dans le tableau sommaire, ainsi que des explications sur la façon dont ces priorités contribuent à la réalisation du résultat stratégique. On trouvera à la section II des renseignements sur la façon dont le Ministère prévoit réaliser ses priorités. Ces renseignements sont présentés selon les quatre activités de programme décrites dans l'Architecture des activités de programme (AAP) de RNCan : Sciences de la Terre, Énergie, Forêt, Minéraux et métaux. De plus, on décrit pour chaque activité de programme les sous-sous-activités prévues dans l'AAP qui appuient directement la réalisation des priorités ministérielles.

La priorité **Connaissance, innovation et productivité** vise la compétitivité à long terme du secteur canadien des ressources naturelles. RNCan travaillera avec ses partenaires des secteurs de l'énergie, de la foresterie, des minéraux et des métaux, et des sciences de la Terre à l'élaboration de visions pour l'innovation et de stratégies de science et de technologie (S-T) pertinentes pour réaliser ces visions. À cet égard, une collaboration fédérale-provinciale-industrielle a déjà pris naissance dans le secteur de la foresterie par le biais du Conseil canadien pour l'innovation en foresterie. L'objectif du Ministère est d'élargir cette collaboration en vue de mettre en place des mécanismes de gouvernance qui feront en sorte que les programmes scientifiques du gouvernement répondent aux besoins cernés.

La priorité **Commerce et investissement** est axée sur la prospérité économique à long terme du secteur canadien des ressources naturelles, qui dépend en grande partie des politiques d'encadrement – imposition, concurrence, marchés financiers – et des redevances. Comme la restructuration mondiale du secteur des ressources naturelles se poursuit, le Canada doit représenter un lieu de choix pour les investissements et les talents étrangers, ainsi que pour les entreprises étrangères de ressources naturelles, qui pourront y réaliser leurs activités et y établir leur siège social. À cet égard, nos politiques en matière de concurrence sont importantes pour favoriser l'investissement canadien à l'étranger et les marchés financiers canadiens.

RNCan proposera des stratégies internationales pour chaque industrie du secteur des ressources naturelles. Ces stratégies seront axées sur l'accès au marché, l'investissement, les missions commerciales, les missions d'investissement et l'uniformité des régimes réglementaires. Le Canada a beaucoup à offrir au monde, et notre « marque de commerce » doit être synonyme d'innovation et de qualité.

La priorité **Énergie et environnement** représente un secteur d'activité important à RNCan. Le changement climatique en particulier constitue un défi à long terme majeur pour la durabilité mondiale. Plus de 85 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada proviennent de la production ou de la consommation de l'énergie. En outre, notre économie est l'une des plus énergivores du monde en raison de notre climat froid, des longues distances à parcourir entre les agglomérations et des industries à forte intensité énergétique.

Le Protocole de Kyoto est essentiel pour attirer l'attention de tous les pays sur la nécessité de commencer à réduire dès maintenant les émissions de GES. Au gouvernement fédéral, RNCan joue un rôle important dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes qui encouragent la réduction des émissions de GES à l'aide des technologies fiables qui existent actuellement dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies de remplacement et de la séquestration du carbone.

À plus long terme, il faudra adopter une approche mondiale pour réduire davantage les émissions de GES afin d'éviter, dans la mesure du possible, les retombées du changement climatique. Tous les pays devront investir dans la S-T pour créer des technologies qui permettront de réaliser d'importantes réductions tout en favorisant la croissance économique. Compte tenu de ses importantes réserves de combustibles fossiles, le Canada a pour principal objectif de créer des technologies qui diminueront la pollution associée à leur production, à leur conversion et à leur combustion. Mentionnons au nombre des autres priorités du gouvernement fédéral la technologie de consommation éconergétique de pointe, la décentralisation de la production d'énergie, les énergies renouvelables et l'économie de l'hydrogène.

Les négociations internationales sur le mécanisme à adopter après 2012 pour lutter contre le changement climatique devraient débuter en 2005. Le Canada a là une occasion d'exercer une influence et de promouvoir ses intérêts. Ce mécanisme pourrait combiner la mise en place de mesures à court terme pour lutter contre le changement climatique et la recherche de solutions technologiques énergétiques à plus long terme. Il sera important que tous les pays qui sont de gros producteurs d'émissions de GES participent à ce mécanisme, que ce soit des pays industrialisés ou des pays en développement.

En plus des stratégies d'atténuation qui visent à ralentir le changement climatique, il est important de mettre en place des politiques et des programmes à l'appui des efforts d'adaptation afin d'être en mesure d'affronter les effets inévitables du changement climatique. Mentionnons au nombre de ces effets et risques la fonte du pergélisol, de la glace de mer et des glaciers; la sécheresse dans les Prairies; l'élévation du niveau de la mer et la baisse du niveau des lacs; les feux de forêt et les ravageurs; ainsi que les menaces qui pèsent sur l'infrastructure nationale, l'approvisionnement communautaire en eau et la santé humaine. RNCan continuera d'accroître les connaissances sur l'ampleur, le taux et l'effet du changement climatique à l'échelle régionale et nationale tout en augmentant sa capacité à en estimer les risques et à s'y adapter. Aux fins de l'adaptation, il faudra planifier, déterminer et mettre en oeuvre des mesures de façon à gérer les risques et à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de profiter des possibilités qui découlent du changement climatique tout en en réduisant les effets défavorables.



En outre, RNCan appuie d'autres activités en vue de promouvoir le développement durable et la gestion de l'environnement, notamment les suivantes : l'évaluation et la gestion des risques que représentent les métaux dans l'environnement pour la santé des écosystèmes et des personnes; la réalisation de travaux de recherche pour favoriser l'application de pratiques exemplaires à la gestion des eaux souterraines; les retombées des pratiques forestières sur la biodiversité; et la mise en place, pour la gestion des déchets faiblement radioactifs, de stratégies en faveur de la santé, de la sûreté et de la protection de l'environnement. De plus, il offre une expertise aux fins de la formulation de lois et de règlements fédéraux efficaces et efficaces en matière d'environnement, qui sont destinés aux secteurs de l'énergie, des minéraux et des métaux, et des forêts. Ces activités contribueront à l'objectif global de réduire au minimum les effets polluants de l'extraction et de la consommation des ressources.

Le secteur des ressources naturelles est un employeur important partout au pays, mais particulièrement dans les **Collectivités nordiques et autochtones**, où il offre des possibilités sociales et économiques cruciales à la population du Canada. RNCan contribuera aux initiatives gouvernementales qui favorisent le développement de ces collectivités par le biais de ses travaux liés à la Table ronde Canada-Autochtones et à la Stratégie pour le Nord. Il continuera de tenter d'accroître les avantages qui découlent de l'économie des ressources et collaborera avec des partenaires en vue de favoriser l'emploi des Autochtones dans les nouvelles activités pétrolières et minières qui se dérouleront particulièrement dans le Nord et la région nordique des provinces de l'Ouest. En outre, il améliorera le climat d'affaires et d'investissement en tentant d'obtenir une certitude juridique et administrative pour les terres et les ressources, et en favorisant le développement durable par le biais de la gestion des ressources et de la planification de l'utilisation des sols.

La priorité **Sécurité publique** est une question horizontale qui touche l'ensemble de RNCan, à laquelle tous les secteurs font une contribution remarquable dans l'optique de l'approche tous risques. Les activités de S-T permanentes portent sur une vaste gamme de risques naturels, notamment les effets des feux de forêt, des tremblements de terre, des tsunamis, des affaissements, des inondations, des orages géomagnétiques, des éruptions volcaniques et des insectes envahissants. Des activités scientifiques connexes appuient ces programmes, notamment la cartographie d'urgence et la surveillance aérienne des rayonnements. Dans le contexte de sécurité accrue qui fait suite au 11 septembre 2001, le Ministère a fait d'importants investissements dans des activités antiterroristes, notamment la protection de l'infrastructure cruciale, ainsi que la recherche et la réglementation liées aux explosifs. À titre de chef de file de la communauté fédérale de la S-T, il fait preuve d'un solide engagement stratégique auprès d'autres intervenants en participant à des initiatives horizontales telles que le Programme technique sur la sécurité publique et l'Initiative de recherche et de technologie chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

## Section II – Analyse des activités de programme selon le résultat stratégique

**Résultat stratégique** – *Les Canadiens et les Canadiennes tirent des avantages sociaux et économiques durables de l'évaluation, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources énergétiques, forestières et minérales, et possèdent les connaissances nécessaires pour atténuer les effets environnementaux et réagir efficacement aux dangers naturels et anthropiques.*

Les activités des programmes Sciences de la Terre, Énergie, Forêt et Minéraux et métaux appuient le résultat stratégique de RNCAN. Même si désormais, l'accent est mis sur la planification selon les activités de programme, le Ministère pense qu'il est important de commencer la présente section en présentant des renseignements sur son cadre de mesure du rendement (CMR) et ce, à l'échelle du résultat stratégique. Bien qu'il le fera en partie par le biais de l'Architecture des activités de programme (AAP), il reconnaît qu'il doit améliorer son CMR obligatoire à l'échelle du résultat stratégique et s'engage à le faire au cours de l'exercice 2005-2006. Ces travaux seront alignés sur les engagements énoncés dans la Stratégie du développement durable de RNCAN.

Objectifs	Exemples de mesures ministérielles de base*
Des connaissances qui appuient la prise de décisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des clients à l'égard de la pertinence et de la qualité de l'information.</li> </ul>
L'augmentation des occasions d'affaires et d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution économique des ressources naturelles au PIB.</li> <li>• Situation de l'emploi et de la productivité dans l'industrie des ressources et les industries connexes.</li> <li>• Augmentation des investissements dans le secteur des ressources naturelles et les industries connexes.</li> </ul>
Une plus grande collaboration internationale et un accès élargi aux marchés internationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur et pourcentage des exportations de produits associés aux ressources.</li> <li>• Accès du secteur canadien des ressources naturelles aux marchés internationaux maintenu ou élargi.</li> </ul>
Le développement de la capacité des collectivités autochtones, rurales et nordiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets conjoints entrepris avec les collectivités rurales, autochtones et nordiques et montant des fonds complémentaires obtenus.</li> <li>• Nombre d'emplois occupés par des Autochtones et des habitants de collectivités nordiques dans le secteur des ressources naturelles.</li> <li>• Augmentation des compétences et des possibilités d'emploi.</li> </ul>

Objectifs	Exemples de mesures ministérielles de base*
De meilleures pratiques en matière de gestion de l'environnement et des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions de GES et polluants.</li> <li>• Importance de la récupération des ressources et du recyclage.</li> <li>• Tendances dans l'amélioration de l'efficacité énergétique.</li> <li>• Tendances dans la production et l'utilisation des énergies renouvelables.</li> </ul>
L'efficacité des interventions liées aux dangers naturels et anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la S-T de RNCan sur le repérage des risques naturels, l'atténuation de leurs effets et les mesures d'intervention.</li> </ul>
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction des clients à l'égard de l'accessibilité et de l'utilité des services et des renseignements.</li> </ul>

\* Mesures qui permettent de regrouper des renseignements compatibles sur des activités de programme ou qui contribuent à la réalisation du résultat stratégique.

## Analyse des activités de programme

Les renseignements sont présentés ci-dessous selon l'activité de programme et selon les principaux programmes ou services qui appuient directement les priorités ministérielles énoncées à la Section I. On trouvera dans Internet davantage de renseignements sur les programmes et services ministériels (<http://www.nrcan.gc.ca>).

### Activité de programme n° 1 : Sciences de la Terre (comprend Sciences de la Terre - Fonds renouvelable de Géomatique Canada)

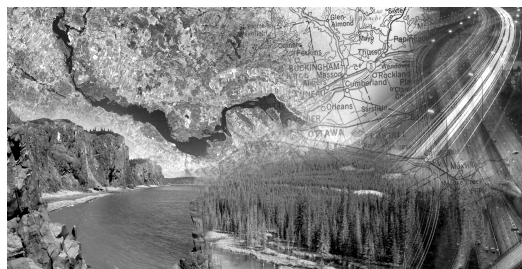
Sciences de la Terre	Dépenses prévues (en M\$)		
	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Principaux programmes ou services liés à la réalisation des priorités ministérielles			
• Connaissance, innovation et productivité	10,5	15,5	17,2
• Énergie et environnement	24,1	17,2	13,5
• Collectivités nordiques et autochtones	24,8	24,1	24,4
• Sécurité publique	12,2	12,2	12,4
Total partiel pour les principaux programmes ou services	71,6	69,0	67,5
Total partiel pour les autres programmes ou services	132,3	127,7	123,6
Total	<b>203,9</b>	<b>196,7</b>	<b>191,1</b>
ETP	1 647	1 651	1 641

L'activité de programme **Sciences de la Terre** constitue une composante essentielle des activités de S-T dont les Canadiens et Canadiennes ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière d'économie, de société et d'environnement. Géomatique Canada – l'organisme national de cartographie du Canada – fournit des données géographiques sur la masse continentale et les

zones extracôtières du Canada, notamment des cartes topographiques et aéronautiques, des levés officiels sur les terres du Canada et des données géodésiques aux fins du positionnement de précision, et assure l'archivage et l'application des données d'observation de la Terre. La Commission géologique du Canada – l'organisme géoscientifique national du Canada – collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de fournir les renseignements géologiques qui garantissent les conditions favorables aux investissements dans les activités d'exploration minérale et pétrolière, décrit les ressources en eau souterraine, élabore la cartographie géologique du fond marin, aide à réduire le risque que représentent les catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les orages magnétiques, les glissements de terrain et les substances toxiques d'origine naturelle. Dans le cadre du programme Sciences de la Terre, on gère également l'initiative GéoConnexions et les programmes horizontaux associés au Programme sur les impacts et l'adaptation liés au changement climatique, on s'acquitte de l'engagement pris par le Canada de surveiller les explosions nucléaires en vertu du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, on intervient en cas d'urgence nucléaire et l'on fournit un soutien logistique aux fins des sciences de l'Arctique par le truchement de l'Étude du plateau continental polaire.

Résultats prévus à l'échelle de l'activité de programme	Indicateurs de rendement
La population du Canada tire des avantages économiques et sociaux soutenus des activités de S-T entreprises par le biais du programme Sciences de la Terre en vue d'atteindre des objectifs particuliers de la politique publique du gouvernement fédéral et de réaliser le mandat de RNCan.	Il est reconnu que les décisions qui concernent la gestion des ressources et des terres et la politique sociale sont documentées par des données, des renseignements et des connaissances provenant du programme Sciences de la Terre.

L'activité du programme Sciences de la Terre contribue à la réalisation de la priorité **Connaissance, innovation et productivité** par le biais, notamment, des travaux sur les hydrates de gaz et des connaissances géoscientifiques fournies aux fins de la gestion des océans. Ces activités de S-T innovatrices permettent d'obtenir des produits géoscientifiques et de réaliser des travaux de génie qui contribueront à transformer les hydrates de gaz issus des activités de prospection en un combustible caractérisé, viable sur le plan commercial et non polluant. Le Canada possède d'importants gisements d'hydrates de gaz, principalement dans le Haut-Arctique et dans les zones extracôtières. Ces hydrocarbures non classiques pourraient accroître considérablement l'approvisionnement énergétique intérieur à long terme du Canada et représenter l'un de ses principaux combustibles de l'avenir.



Dans le Budget fédéral annoncé en mars 2004, on a prévu 70 millions de dollars sur 10 ans pour faire la cartographie du fond marin des rebords externes des plates-formes continentales de l'Arctique et de l'Atlantique, à l'appui de la réclamation présentée par le Canada en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). Cette activité contribuera également à la

réalisation de la priorité Connaissance, innovation et productivité, puisque les connaissances acquises confirmeront la souveraineté du Canada sur les plates-formes continentales de l'Arctique et de l'Atlantique, ainsi que sur les minéraux et les hydrocarbures qui pourraient se trouver dans ces zones, au-delà de la zone économique exclusive de règle (200 milles nautiques).

Aux fins de la réalisation de la priorité **Énergie et environnement**, le programme Sciences de la Terre aide la population du Canada à comprendre les effets prévus du changement climatique par le biais du Programme sur les impacts et l'adaptation liés au changement climatique. Le programme Réduire la vulnérabilité du Canada au changement climatique vise à réduire la vulnérabilité des citoyens, de l'infrastructure et des collectivités du Canada au changement climatique en améliorant les connaissances scientifiques sur la variation passée, présente et future du climat et ses effets sur la masse continentale du Canada (y compris les zones côtières), en déterminant les coûts connexes de cette vulnérabilité et ses retombées sur les options en matière d'adaptation, ainsi qu'en faisant en sorte que ces connaissances soient utilisées pour mieux préparer les Canadiens et les Canadiennes à l'avenir.

Par le biais de l'activité de programme Sciences de la Terre, on tente de régler des préoccupations environnementales. C'est pourquoi l'on réalise des travaux de recherche sur la quantité et la qualité des ressources en eau souterraine dont dépendent plus de 10 millions de Canadiens et de Canadiennes, qui l'utilisent à des fins personnelles, agricoles et industrielles. Les organismes de gestion des eaux et les propriétaires de puits ont besoin de renseignements, de cartes, de publications et de modèles hydrogéologiques exacts pour prendre des décisions éclairées. On réalise aussi des travaux de recherche sur la façon dont les métaux entrent dans l'environnement par le biais des processus géochimiques (qui résultent d'activités tant naturelles qu'anthropiques), ce qui aide les gouvernements à prendre des décisions éclairées au sujet de la prévention et de l'évaluation du risque. En outre, on offre des services d'évaluation des ressources lorsqu'il est question d'attribuer une nouvelle affectation à un terrain. On veille ainsi à ce que tous les organismes du gouvernement fédéral tiennent compte, dans leurs décisions, de l'importance économique et stratégique des ressources minérales et énergétiques non renouvelables. Enfin, il est essentiel d'offrir une expertise géoscientifique aux fins de l'examen réalisé dans le cadre de l'évaluation environnementale fédérale des projets de développement.

Le Programme de l'infrastructure des droits fonciers autochtones, qui s'inscrit dans l'activité de programme Sciences de la Terre, permet d'aborder les obligations juridiques liées à la priorité **Collectivités nordiques et autochtones**, prévues en vertu de la *Loi sur l'arpentage des terres du Canada* et de la loi de mise en oeuvre des accords définitifs des Premières nations. Par le biais du Programme de mise en valeur des ressources du Nord, on contribue à cette priorité en donnant au gouvernement la capacité de participer au projet de mise en valeur du gaz naturel du Mackenzie et d'accroître les activités d'exploration pétrolière et gazière de façon à intégrer les ressources nordiques à l'approvisionnement nord-américain en gaz naturel. Ce projet nécessitera des travaux de recherche scientifique, particulièrement liés au projet de pipeline, mais aussi aux futures activités d'exploration et de mise en valeur, dans les domaines suivants : les effets des courants telluriques sur la corrosion pipelinère; l'évaluation des risques sismiques; le pergélisol; la cartographie de surface; la stabilité du terrain; et la topographie. En outre, le Programme de mise

en valeur des ressources du Nord vise à favoriser la découverte et la mise en valeur des ressources énergétiques et minérales qui apporteront une contribution essentielle au développement économique du Nord.

Aux fins de la priorité **Sécurité publique**, RNCan doit – en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence*, de la *Loi sur la protection civile* et de politiques connexes – fournir des données scientifiques et techniques sur cinq risques naturels : tremblements de terre, glissements de terrain, orages magnétiques, volcans et tsunamis (raz-de-marée). Il doit aussi fournir des données et des compétences cartographiques aux gouvernements provinciaux et à d'autres ministères fédéraux lorsque se produit une situation d'urgence. En vertu de la *Loi de mise en oeuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires* et des politiques connexes, il est chargé de détecter les explosions nucléaires aux fins des composantes canadiennes (sismique, hydro-acoustique et infrasonore) du Système de surveillance international. Il est également un intervenant clé dans le Plan fédéral d'intervention en cas d'urgence nucléaire et doit en particulier fournir l'équipement et l'expertise requis pour détecter la contamination en cas d'accident nucléaire ou d'attaque terroriste. Il assume toutes ces responsabilités par le biais du Programme des risques naturels et des interventions en cas d'urgence.

## Sciences de la Terre – Principaux programmes et services

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<b>Priorité ministérielle – Connaissance, innovation et productivité : 2005-2006 10,5 M\$; 2006-2007 15,5 M\$; 2007-2008 17,2 M\$</b>	
<b>Hydrates de gaz - combustible de l'avenir - 2005-2006 2,5 M\$; 2006-2007 2,5 M\$; 2007-2008 2,6 M\$</b>	
<p>Cette sous-sous-activité contribue à la mise en valeur des hydrates de gaz, qui sont une source d'énergie non classique, afin d'assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Elle permet de repérer les lacunes dans les connaissances techniques et scientifiques nécessaires à la mise en valeur durable de cette ressource dans les régions du Canada qui contiennent des concentrations importantes d'hydrates de gaz, principalement le Haut-Arctique et les zones extracôtières, situés à des profondeurs supérieures à 600 mètres sur les marges du Pacifique et de l'Atlantique, mais moins profondément dans les mers arctiques. Deux stratégies sont utilisées. La première mise sur la collaboration de l'industrie et le levier financier qui l'accompagne, de même que sur le maintien d'une équipe scientifique très motivée et reconnue sur la scène mondiale. La seconde consiste à élaborer un plan d'action stratégique pour les hydrates de gaz en collaboration avec les autres secteurs de RNCan et l'industrie.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On reconnaît que les hydrates de gaz peuvent représenter une source d'énergie importante.</li> <li>• L'industrie canadienne participe aux activités d'évaluation du potentiel énergétique des hydrates de gaz.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dirigeants du gouvernement et de l'industrie reconnaissent publiquement que les hydrates de gaz peuvent représenter une source d'énergie importante.</li> <li>• L'industrie canadienne investit dans des projets liés aux hydrates de gaz.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Géosciences pour la gestion des océans - 2005-2006 7,6 M\$; 2006-2007 7,7 M\$; 2007-2008 7,8 M\$</b>            Cette sous-sous-activité produit les connaissances géoscientifiques dont le Canada a besoin pour prendre des décisions éclairées au sujet des régions extracôtières, de manière à ce que l'on tienne compte des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans les décisions qui concernent l'utilisation du territoire, la construction des ouvrages extracôtiers et la mise en valeur des ressources. On applique une approche systématique à la cartographie du plancher océanique pour produire des connaissances géoscientifiques aux fins de la gestion intégrée des océans. La <i>Loi sur les océans</i> de même que la Stratégie sur les océans du Canada établissent le cadre législatif et stratégique du programme.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conflits au sujet de l'utilisation du plancher océanique sont réglés, et les effets environnementaux des ouvrages extracôtiers sont réduits au minimum grâce aux connaissances géoscientifiques fournies par RNCan.</li> <li>• Grâce à la Stratégie sur les océans du Canada, on a réussi à établir les fondements d'une cartographie du plancher océanique intégrée.</li> <li>• L'industrie pétrolière, l'industrie de la pêche et l'industrie des télécommunications reconnaissent que la cartographie du plancher océanique est rentable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autres ministères gouvernementaux et des organisations non gouvernementales reconnaissent que les produits fournis par RNCan les aident à résoudre leurs conflits liés à l'utilisation du plancher océanique et à la planification environnementale.</li> <li>• Les organisations chargées de l'exécution de la Stratégie sur les océans du Canada reconnaissent que la cartographie du plancher océanique est un facteur clé de leur réussite.</li> <li>• Les intervenants de l'industrie pétrolière, de l'industrie de la pêche et de l'industrie des communications qui travaillent dans les zones extracôtières du Canada utilisent les méthodes de cartographie du plancher océanique.</li> </ul>
<p><b>Délimitation de la plate-forme continentale du Canada selon la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) – 2005-2006 0,4 M\$; 2006-2007 5,3 M\$; 2007-2008 6,8 M\$</b>            Le Canada a ratifié la UNCLOS en novembre 2003. Il a 10 ans pour présenter des preuves à l'appui de la revendication d'un territoire de la plate-forme continentale située au-delà de la Zone économique exclusive actuelle (200 milles nautiques). Ce programme a pour objectif de réaliser les activités d'arpentage et de cartographie requises à cette fin. Dans le budget fédéral de 2004, on a attribué 69 millions de dollars à la cartographie du plancher océanique qui permettra de définir les limites externes des plates-formes continentales Arctique et Atlantique du Canada. Grâce à cet investissement, le Canada pourra présenter une revendication en vertu de la UNCLOS, ce qui confirmera sa souveraineté sur la partie des plates-formes continentales Arctique et Atlantique située au-delà de la Zone économique exclusive de règle et sur toutes les ressources en minéraux et en hydrocarbures qu'elle pourrait contenir.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Canada a établi les frontières externes des zones extracôtières situées dans les océans Arctique et Atlantique, et ces frontières sont reconnues à l'échelle internationale. Il a obtenu la souveraineté sur le territoire maximal permis en vertu de la UNCLOS en vue de mettre en valeur les ressources naturelles qu'il contient.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La revendication du Canada concernant les frontières des zones extracôtières est acceptée par la Commission des Nations Unies des limites du plateau continental (CLPC), ce qui lui vaut la reconnaissance internationale de ces frontières.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<b>Priorité ministérielle – Énergie et environnement : 2005-2006 24,1 M\$; 2006-2007 17,2 M\$; 2007-2008 13,5 M\$</b>	
<b>Eau souterraine - 2005-2006 4,4 M\$; 2006-2007 4,3 M\$; 2007-2008 4,4 M\$</b> Cette sous-sous-activité a été conçue dans le but de contribuer à assurer la qualité et la pérennité des eaux souterraines et à combler les lacunes dans nos connaissances régionales sur ces ressources. On vise à fournir aux gouvernements un inventaire des ressources en eau souterraine et l'évaluation de la dynamique des aquifères régionaux (alimentation et débit global, rendement durable et vulnérabilité) dans le but de faciliter les meilleures pratiques en matière de gestion des eaux souterraines.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On dispose d'une base de données nationale sur les caractéristiques des aquifères et de l'eau souterraine.</li> <li>• On cartographie 20 p. 100 des principaux aquifères régionaux d'ici 2006.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On a terminé la base de données nationale, qui est accessible.</li> <li>• On a cartographié les principaux aquifères.</li> </ul>
<b>Réduire la vulnérabilité du Canada au changement climatique - 2005-2006 6,3 M\$; 2006-2007 6,3 M\$; 2007-2008 6,4 M\$</b> Cette sous-sous-activité du programme Sciences de la Terre a pour but de réduire la vulnérabilité des Canadiens, de leurs collectivités et de leurs infrastructures au changement climatique. À cette fin, on mènera des recherches pour augmenter nos connaissances sur la sensibilité des régions continentales et côtières du Canada, on en diffusera les résultats et l'on intégrera les connaissances fraîchement acquises à la planification et à la gestion des ressources.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données, les connaissances et les synthèses du programme Sciences de la Terre sont utilisées aux fins de la planification et des négociations internationales auxquelles participent des organismes gouvernementaux canadiens, qui concernent les impacts du changement climatique, l'adaptation et les mesures d'atténuation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les intervenants et les gouvernements intéressés acceptent d'utiliser les données, les connaissances et les synthèses du programme Sciences de la Terre aux fins de la planification et des négociations liées au changement climatique et en reconnaissent l'importance.</li> </ul>
<b>Métaux dans l'environnement - 2005-2006 2,2 M\$; 2006-2007 2,2 M\$; 2007-2008 2,2 M\$</b> Cette sous-sous-activité appuie l'évaluation et la gestion des risques que présentent les métaux dans l'environnement pour les écosystèmes et la santé humaine. À cette fin, on veille à ce que la réglementation et les décisions en matière de gestion des risques s'appuient sur les meilleures données disponibles en ce qui concerne la présence des métaux dans l'environnement, la répartition selon les sources (anthropiques ou naturelles), les processus qui déterminent les concentrations, le risque de contamination de la chaîne alimentaire et les tendances historiques de l'accumulation.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On réalise des études sur les sources, le transport et la biodisponibilité des métaux dans l'environnement.</li> <li>• On fournit à Environnement Canada et à Santé Canada des protocoles et des bases de données sur la concentration naturelle des métaux dans l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats des examens d'experts en cours sont publiés, puis les travaux sont cités.</li> <li>• Les autres ministères sont satisfaits des avis, des rapports et des données fournis.</li> </ul>



Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Évaluations environnementales et évaluations des ressources prescrites par la loi - 2005-2006 0,5 M\$; 2006-2007 0,5 M\$; 2007-2008 0,5 M\$</b></p> <p>À la demande des organismes fédéraux chargés de l'affectation des terres (p. ex. Parcs Canada et Pêches et Océans Canada), et conformément aux lois et aux politiques fédérales, on veille, dans le cadre du programme Évaluations environnementales et évaluations des ressources prescrites par la loi, à évaluer comme il se doit le potentiel minéral et énergétique des terres lorsqu'on envisage d'y créer des aires protégées. Ces évaluations s'appliquent aux terres qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral et sur lesquelles on envisage de créer des parcs nationaux, des zones de protection marines et d'autres types d'aires protégées qui restreignent la mise en valeur des ressources minérales ou énergétiques, notamment dans les territoires et au large des côtes canadiennes. En réponse aux demandes des organismes fédéraux et conformément aux exigences de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> (LCEE), des experts en géosciences examinent les projets qui font l'objet d'une évaluation environnementale en vue d'en déterminer les impacts environnementaux négatifs, d'en tenir compte et de les limiter le plus possible.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On publie les évaluations des ressources minérales et énergétiques des zones proposées aux fins d'une affectation spéciale.</li> <li>• On apporte une contribution géoscientifique officielle à toutes les étapes du processus d'examen et d'évaluation environnementale du gouvernement fédéral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On publie les évaluations des ressources et contribue aux évaluations environnementales.</li> <li>• Le ministère responsable est satisfait des avis fournis.</li> </ul>
<p><b>Changement climatique - Impacts et adaptation - 2005-2006 10,7 M\$; 2006-2007 3,9 M\$; 2007-2008 0,0 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité comprend le Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques qui a pour objectif d'enrichir nos connaissances sur la vulnérabilité du Canada au changement climatique, de manière à améliorer l'évaluation des risques et des avantages liés au changement climatique et à établir les bases sur lesquelles on pourra s'appuyer pour prendre des décisions judicieuses en matière d'adaptation. Il appuie les recherches nécessaires pour combler les lacunes majeures dans nos connaissances en matière de vulnérabilité; entreprendre et soutenir une évaluation des impacts et de l'adaptation; améliorer la collaboration entre les intervenants et les chercheurs; et faciliter l'élaboration des politiques. Les connaissances acquises dans le cadre du programme seront transférées au secteur des politiques par le biais de rapports et de la participation des décideurs à certains éléments du programme.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On connaît et comprend en général les effets du changement climatique au Canada, et l'on relie ces connaissances aux efforts coordonnés de recherche coopérative visant à élaborer des stratégies d'adaptation avec les intervenants.</li> <li>• La capacité d'entreprendre des travaux de recherche liés aux effets du changement climatique et à l'adaptation est accrue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On élabore des plans d'adaptation, qui sont considérés comme importants et efficaces.</li> <li>• Le réseau de la recherche et les propositions de programme englobent de nouveaux chercheurs et de nouveaux domaines d'expertise.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Priorité ministérielle – Collectivités nordiques et autochtones : 2005-2006 24,8 M\$; 2006-2007 24,1 M\$; 2007-2008 24,4 M\$</b></p>	
<p><b>Infrastructure des droits fonciers autochtones - 2005-2006 9,9 M\$; 2006-2007 9,1 M\$; 2007-2008 9,0 M\$</b>  Afin de donner aux Autochtones les outils dont ils ont besoin pour assurer leur développement économique et social, il importe d'établir des systèmes d'administration des terres efficaces, adaptés à la culture des Autochtones et capables de soutenir une infrastructure des droits fonciers qui soit à la fois robuste, fiable et souple. La sous-activité s'articule autour de deux grands axes : l'aide au règlement des revendications territoriales globales des Autochtones dans le Nord et en Colombie-Britannique; et le soutien des principaux programmes de gouvernance des Autochtones, notamment ceux qui découlent de la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>, des programmes relatifs aux droits fonciers issus des traités, du programme des services fonciers et fiduciaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord, des levés cadastraux réalisés sur les terres autochtones (dans le Sud) et de la réforme cadastrale axée sur le renforcement des capacités.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des terres et des ressources autochtones est plus efficace et autonome.</li> <li>• Le règlement des revendications territoriales favorise le développement économique au Canada.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On a délégué aux Premières nations le pouvoir prévu aux articles 53 et 60 ou dans la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>.</li> <li>• Les collectivités des Premières nations et les collectivités autochtones ont l'autonomie en matière de gestion des terres et des ressources.</li> <li>• Les revendications territoriales sont terminées et ont donné lieu à des droits fonciers issus de traités complets et spécifiques.</li> <li>• On a créé de nouvelles réserves ou collectivités autochtones.</li> </ul>
<p><b>Développement des ressources du Nord - 2005-2006 14,9 M\$; 2006-2007 15,0 M\$; 2007-2008 15,4 M\$</b>  La mise en valeur responsable des ressources minérales et énergétiques sera essentielle à la durabilité économique et à la qualité de vie des habitants du Nord canadien. Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on élabore et offre une meilleure base de connaissances géoscientifiques afin de stimuler l'investissement privé dans la mise en valeur des ressources minérales et énergétiques et d'ouvrir ainsi de nouvelles perspectives aux habitants du Nord. En outre, on contribue au renforcement des capacités des collectivités nordiques en augmentant leurs connaissances géoscientifiques pour éclairer leur processus décisionnel et les possibilités d'emploi offertes par les entreprises d'exploration. Cette sous-sous-activité englobe l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC) qui produit des connaissances géoscientifiques intégrées sur les régions qui présentent un fort potentiel en ressources énergétiques et minérales, en vue de stimuler l'exploration de la part du secteur privé.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités d'exploration et de mise en valeur des ressources minérales et énergétiques du Nord canadien sont plus nombreuses et plus efficaces grâce à l'amélioration de la base de connaissances géoscientifiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dépenses consacrées à l'exploration sont plus importantes qu'en 2002, et le nombre de découvertes attribuables à l'amélioration des connaissances géoscientifiques est plus grand.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<b>Priorité ministérielle – Sécurité publique : 2005-2006 12,2 M\$; 2006-2007 12,2 M\$; 2007-2008 12,4 M\$</b>	
<p><b>Risques naturels et interventions d'urgence -2005-2006 12,2 M\$; 2006-2007 12,2 M\$; 2007-2008 12,4 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité aide à atténuer les risques naturels et vise à limiter les pertes de vie et les coûts économiques résultant de toutes les catastrophes naturelles au Canada. On réalise des travaux en collaboration avec des partenaires et des clients canadiens et étrangers, afin de produire une analyse actuelle et exhaustive du risque de secousses sismiques, qui convient à l'élaboration d'un code du bâtiment plus à jour; de prévisions efficaces des orages magnétiques; de stratégies d'atténuation des dommages causés aux réseaux d'électricité, à l'infrastructure de communication par satellite et aux pipelines; ainsi que d'inventaires et d'évaluations des catastrophes naturelles, sur lesquels on se base pour élaborer des scénarios d'intervention efficaces et des stratégies d'atténuation pour des lieux habités exposés à ces menaces. On améliore la sous-sous-activité en offrant, sous forme numérique et imprimée, des cartes détaillées faites sur mesure, en procédant à l'intégration et à la diffusion de l'information relative aux risques et aux infrastructures et en se dotant des moyens nécessaires pour mesurer la contamination radioactive résultant d'un accident ou d'un acte terroriste.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le risque de tremblements de terre, de tsunamis, de glissements de terrain, d'orages magnétiques et d'éruptions volcaniques est moindre grâce aux évaluations du risque et à la surveillance continue.</li> <li>• Les cartes, les données et les avis fournis par RNCan améliorent l'intervention dans toutes les situations d'urgence.</li> <li>• Le risque de menaces humaines à la sécurité est moindre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On valide et publie régulièrement des évaluations.</li> <li>• Les systèmes de surveillance et d'avertissement fonctionnent en permanence.</li> <li>• Les organismes responsables de la planification d'urgence sont satisfaits des produits et des avis fournis par RNCan au cours de situations d'urgence réelles et simulées.</li> <li>• L'Agence internationale de l'énergie atomique est convaincue que la contribution canadienne au système de surveillance international satisfait aux obligations énoncées dans le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.</li> <li>• Les organismes responsables du Plan fédéral d'intervention en cas d'urgence nucléaire sont satisfaits des services fournis par RNCan à la suite d'incidents relatifs à des rayonnements réels et simulés.</li> </ul>

## Sciences de la Terre – Autres programmes et services

Autres programmes et services (en M\$)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Consolidation des connaissances géoscientifiques du Canada	12,0	12,0	12,3
Le développement durable par l'intégration des connaissances	6,0	5,9	5,9
La géomatique à l'appui du développement durable des ressources naturelles	12,5	12,3	12,3
La géomatique pour brancher les Canadiens	5,8	5,7	5,7
Système d'arpentage des terres du Canada	6,4	6,3	6,3
Service géodésique canadien	6,0	5,9	5,9
Service des données d'observation de la Terre	4,8	4,7	4,7
Cartes aéronautiques	0,0	0,0	0,0
Entretien de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis et mise en oeuvre du Traité de 1925	3,2	3,2	3,2
La géomatique pour le développement du Nord	9,7	9,6	9,6
Bureau géoscientifique Canada-Nunavut	0,7	0,7	0,7
Développement énergétique dans le Nord	5,1	3,8	0,0
GéoConnexions	0,0	0,0	0,0
Étude du plateau continental polaire	6,5	6,5	6,5
Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2,4)	(2,4)	(2,4)
Gestion et soutien des programmes	24,1	24,1	24,1
<b>Total partiel</b>	<b>100,4</b>	<b>98,3</b>	<b>94,8</b>
Gestion ministérielle	31,9	29,4	28,8
<b>Total</b>	<b>132,3</b>	<b>127,7</b>	<b>123,6</b>

## Activité de programme n° 2 : Énergie

Énergie	Dépenses prévues (en M\$)		
	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Principaux programmes et services liés à la réalisation des priorités ministérielles			
• Connaissance, innovation et productivité	55,7	55,0	52,4
• Énergie et environnement	387,0	196,1	152,2
• Sécurité publique	0,4	0,4	0,4
Total partiel pour les principaux programmes et services	443,1	251,5	205,0
Total partiel pour les autres programmes et services	218,6	355,4	519,7
<b>Total</b>	<b>661,7</b>	<b>606,9</b>	<b>724,7</b>
ETP	1 373	1 137	1 129

Dans le cadre de l'activité de programme **Énergie**, on fait la promotion du développement durable et de l'utilisation responsable des ressources énergétiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens et des Canadiennes. Afin de faire progresser le développement durable, on se concentre sur les activités de S-T, les politiques, les programmes, les connaissances et les activités internationales liés aux domaines suivants : efficacité énergétique (secteurs résidentiel, commercial et industriel et secteur du transport), énergies renouvelables, énergies de remplacement, électricité, énergie nucléaire, carburants de remplacement et production de combustibles fossiles classiques et non classiques. On contribue ainsi à relever le défi du changement climatique; on incite les dirigeants à prendre de meilleures décisions au sujet de l'environnement et les consommateurs à faire de meilleurs choix; on collabore avec les principaux secteurs d'activité en vue d'établir des objectifs de réduction des émissions de GES; on facilite le commerce d'énergie en Amérique du Nord et à l'étranger; on contribue à l'innovation technique, à la création d'emplois et à la croissance économique; on favorise la protection de l'environnement, ainsi que la santé et la sécurité du public; et l'on aide à garantir à la population du Canada un approvisionnement en énergie fiable et sûr, à des prix concurrentiels.

Résultats attendus à l'échelle de l'activité de programme	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement économique – On met en place dans le secteur canadien de l'énergie les conditions qui contribueront à l'édification d'une économie nationale concurrentielle et innovatrice.</li>   <li>• Gérance de l'environnement – On met en place les conditions requises pour réduire les effets environnementaux de la production, du transport et de la consommation d'énergie.</li>   <li>• Durabilité sociale et sécurité – On met en place les conditions requises pour assurer à la population du Canada un approvisionnement en énergie sûr, fiable et abordable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On évalue les grands indicateurs économiques et l'effet combiné de la politique, des programmes et de la S-T énergétiques sur le secteur de l'énergie, par exemple la production d'énergie, l'efficacité énergétique et les exportations.</li>   <li>• On évalue les grands indicateurs environnementaux et l'effet combiné de la politique, des programmes et de la S-T énergétiques sur le secteur de l'énergie, par exemple les réductions d'émissions réalisées grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'amélioration des processus de production et l'utilisation accrue des énergies renouvelables et des énergies de remplacement.</li>   <li>• On évalue les grands indicateurs de la durabilité et l'effet combiné de la politique, des programmes et de la S-T énergétiques sur le secteur de l'énergie.</li> </ul>

L'activité de programme Énergie contribue à la priorité de RNCan **Connaissance, innovation et productivité** par le biais de travaux sur la S-T énergétiques, l'électricité et les ressources pétrolières. Les activités de S-T énergétiques visent à élaborer et à diffuser des connaissances et des solutions technologiques innovatrices aux fins de la production et de la consommation durables de l'énergie au Canada. Cette priorité occupe beaucoup de place dans les activités de S-T énergétiques, mais il est important de noter que celles-ci contribuent à d'autres priorités, particulièrement le changement climatique et les questions environnementales, tel qu'il sera décrit ci-dessous. Il est également important de souligner qu'un élément de connaissance particulier lié à l'élaboration d'une technologie innovatrice spécifique s'applique généralement à plus d'une priorité ou à d'autres domaines d'intérêt. Les activités de S-T entreprises se divisent en deux grandes catégories : la R-D, qui fait progresser les connaissances scientifiques; et les activités de développement et de démonstration qui visent à réaliser des progrès technologiques en vue de créer ou d'améliorer des matériaux, des appareils, des produits ou des processus.

En ce qui a trait à l'électricité et aux ressources pétrolières, il faudra mettre à jour et clarifier la législation afin de garantir les ressources énergétiques actuelles et faire progresser la mise en valeur de nouvelles ressources. Simultanément, l'élaboration de programmes et de politiques stratégiques favorisera l'innovation dans l'approvisionnement énergétique, notamment les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire. En partenariat avec les gouvernements provinciaux, RNCan et l'Office national de l'énergie (ONE) ont commencé à appliquer les principes de la réglementation axée sur les objectifs et le rendement aux règlements qui régissent les activités pétrolières et gazières extracôtières. Cette initiative vise à favoriser l'innovation et à accroître la compétitivité mondiale des industries extracôtières du Canada. En outre, RNCan se penchera sur le processus actuel de l'évaluation environnementale prévu pour les projets de pipeline nordique

et proposera les modifications à apporter aux lois et règlements fédéraux ou aux accords canado-américains en vue d'atteindre des objectifs stratégiques ou réglementaires. Il travaillera également en partenariat avec les organismes de réglementation fédéraux et les groupes des Premières Nations pour concevoir un régime réglementaire efficace et souple, ainsi qu'avec les ministères et organismes de réglementation provinciaux et l'ONE pour promouvoir les normes canadiennes qui s'appliquent aux terminaux d'importation du gaz naturel liquéfié. Il a aussi l'intention de conclure des protocoles d'entente avec les gouvernements provinciaux afin de coordonner les diverses exigences réglementaires fédérales et provinciales et d'accélérer le processus de conformité. Enfin, par le biais de ses activités pétrolières, il encouragera l'utilisation rentable des technologies et techniques viables actuelles liées au captage et au stockage du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et à la récupération assistée des ressources.

Les activités de S-T énergétiques appuient fortement la priorité **Énergie et environnement** par le biais par exemple des activités suivantes : la création de technologies qui permettront de produire et de consommer l'énergie de façon moins polluante et plus efficace; le captage et l'élimination du dioxyde de carbone; la mise en valeur des énergies de remplacement non polluantes; et la création de combustibles propres en vue de réduire les émissions de GES dans l'atmosphère et d'éliminer les substances toxiques présentes dans l'air, l'eau et le sol. En outre, ces activités appuient la priorité du commerce international en raison de la collaboration avec les entreprises canadiennes en vue de leur donner un avantage concurrentiel dans le marché mondial. Enfin, elles appuient d'autres priorités gouvernementales, par exemple l'édification de collectivités plus durables, notamment des collectivités éloignées et autochtones. On trouvera dans Internet davantage de renseignements sur les activités de S-T énergétiques ([http://www2.nrcan.gc.ca/es/es/main\\_f.cfm](http://www2.nrcan.gc.ca/es/es/main_f.cfm)).



De plus, l'activité de programme Énergie contribue à la priorité Énergie et environnement de multiples façons, par exemple par l'élaboration et la gestion de politiques clés qui visent à réduire les émissions de GES provenant du secteur énergétique. On a mis en place une vaste gamme de mesures pour améliorer l'efficacité énergétique et accroître l'utilisation de carburants de remplacement et d'énergies renouvelables au Canada, ce qui constitue le fondement de la stratégie fédérale établie pour réduire les émissions de GES qui contribuent au changement climatique.

Les initiatives ministérielles liées à l'efficacité énergétique (<http://oee.nrcan.gc.ca>) encouragent et aident les Canadiens et les Canadiennes à améliorer la façon dont ils consomment l'énergie dans tous les principaux secteurs de consommation finale : logement, bâtiments, équipement, activités gouvernementales, industrie et transport. Les activités de diffusion visent à faire connaître et comprendre à la population du Canada le changement climatique et le lien entre celui-ci et la consommation énergétique, ainsi qu'à l'encourager à passer à l'action. Plusieurs initiatives fédérales contribuent au déploiement de technologies de chauffage non polluantes, par

exemple les systèmes de chauffage solaire, ainsi qu'à l'augmentation de la production d'électricité verte à l'aide de nouvelles énergies renouvelables, par exemple l'énergie éolienne. On offre des incitatifs financiers aux entreprises, aux industries, aux institutions et aux gouvernements pour les encourager à avoir davantage recours à ces ressources pour répondre à leurs besoins en matière d'énergie ([www.canren.gc.ca](http://www.canren.gc.ca)). Dans le cadre d'une initiative de captage et de stockage du CO<sub>2</sub> (<http://www2.nrcan.gc.ca/es/erb/prb>), on tente de mettre en place les conditions favorables à la création d'un marché canadien pour le captage et le stockage du CO<sub>2</sub>, afin d'améliorer considérablement la récupération et l'utilisation des abondantes ressources en combustibles fossiles sans produire d'émissions de CO<sub>2</sub>. À l'aide de l'Enveloppe des nouvelles possibilités ([www.climatechange.gc.ca/francais/oppenv/default.asp](http://www.climatechange.gc.ca/francais/oppenv/default.asp)), RNCan aidera les gouvernements provinciaux et territoriaux à réduire leurs émissions sur leur territoire en contribuant aux objectifs nationaux en matière de changement climatique. En outre, il est en train d'élaborer un cadre de réduction des émissions et des objectifs connexes pour les grands émetteurs finaux ([www.nrcan.gc.ca/lfeg](http://www.nrcan.gc.ca/lfeg)), qui, collectivement, produisent près de la moitié des émissions canadiennes de GES. Enfin, il poursuivra ses activités associées à la remise en état d'un certain nombre de sites contaminés par la radioactivité.

Par le biais de l'activité de programme Énergie, on réalise des initiatives qui font la promotion de la **Sécurité publique** et qui renforcent la protection de l'infrastructure énergétique cruciale du Canada en établissant une liaison étroite avec d'autres ministères du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des organismes de réglementation, ainsi que des entreprises et associations énergétiques. Deux grandes initiatives sont en cours à cet égard. Conformément à la Déclaration sur la frontière intelligente de 2001, RNCan s'est engagé dans une initiative canado-américaine conjointe, qui vise à évaluer la vulnérabilité des réseaux énergétiques transfrontaliers, tels que l'infrastructure de production et de transport de l'électricité, les oléoducs et les gazoducs. Enfin, en collaboration avec Sécurité publique et Protection civile Canada, il prend les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre les recommandations en matière de sécurité énoncées dans le rapport final du Groupe de travail canado-américain sur la panne d'électricité du 14 août 2003.

## Énergie – Principaux programmes et services

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<b>Priorité ministérielle – Connaissance, innovation et productivité : 2005-2006 55,7 M\$; 2006-2007 55,0 M\$; 2007-2008 52,4 M\$</b>	
<b>Politique sur les ressources en électricité - 2005-2006 4,6 M\$; 2006-2007 3,8 M\$; 2007-2008 3,4 M\$</b> On élabore la politique fédérale, y compris les stratégies, programmes et conseils éclairés, dans les domaines de l'énergie renouvelable, électrique et nucléaire ainsi que de l'uranium et des déchets radioactifs.	



Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouvernement fédéral a mis en place une politique efficace qui correspond aux objectifs sociaux, environnementaux, économiques et énergétiques que s'est fixés le Canada dans les domaines des énergies renouvelables, de l'électricité, de l'énergie nucléaire, de l'uranium et des déchets radioactifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élaboration d'une stratégie canadienne en matière d'énergies renouvelables et d'énergie éolienne progresse et ce, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.</li> <li>Le rapport sur la mise en oeuvre des recommandations formulées par le groupe de travail américain sur le réseau d'électricité est terminé.</li> <li>Il est possible de démontrer que la modernisation du cadre législatif nucléaire du Canada, notamment l'examen de la <i>Loi sur la responsabilité nucléaire</i>, progresse.</li> <li>Le gouvernement a élaboré ses positions de principe pour les technologies de pointe Candu et Génération IV.</li> </ul>
<p><b>Politique sur les ressources pétrolières - 2005-2006 3,7 M\$; 2006-2007 3,7 M\$; 2007-2008 3,5 M\$</b></p> <p>La politique sur les ressources pétrolières du Canada est axée sur les conditions du marché depuis 1986 et se fonde sur les principes du développement durable et de la déréglementation (l'Office national de l'énergie (ONE) étant responsable de l'application du cadre de réglementation visant à garantir l'égalité des chances et à protéger l'intérêt à long terme des consommateurs). Une politique axée sur les conditions du marché est basée sur les forces et les signes des marchés mondiaux et régionaux en vue de favoriser les consommateurs et les producteurs et débouche sur un processus décisionnel transparent, optimal et efficace. Le secteur privé doit donc investir en fonction des forces du marché commercial. C'est pourquoi dans le cadre de cette sous-sous-activité, on effectue continuellement des travaux touchant les politiques canadiennes en matière de pétrole, de gaz, d'exploration pétrolière et gazière au large des côtes et de protection des infrastructures énergétiques. Cela comprend l'analyse et les conseils fournis aux cadres supérieurs concernant l'état des marchés national et international, ainsi que les questions et les faits nouveaux touchant les politiques actuelles ou exigeant de nouvelles approches stratégiques. Il peut s'agir des cadres législatifs, réglementaires ou commerciaux. Il peut également s'agir d'établir une liaison avec le Bureau du Conseil privé et d'autres ministères fédéraux, l'ONE, les ministères provinciaux de l'énergie, l'industrie pétrolière et gazière, la population canadienne ainsi que les organismes gouvernementaux étrangers et internationaux.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On contribue à créer des marchés pétroliers et gaziers efficaces au Canada, on fait en sorte de mettre en place des régimes réglementaires efficaces pour promouvoir ces marchés efficaces, on fournit à la haute direction des analyses et des avis exacts et informatifs et l'on communique efficacement avec les intervenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun indicateur de rendement n'est disponible.</li> </ul>
<p><b>S-T - Environnement bâti</b> (voir la priorité Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) - <b>2005-2006 3,3 M\$; 2006-2007 3,2 M\$; 2007-2008 2,8 M\$</b></p> <p>La sous-sous-activité a trait aux activités de S-T (R-D ainsi que le dernier stade de développement et la démonstration des technologies) qui visent la promotion d'une consommation éconergétique de l'énergie dans les bâtiments résidentiels et institutionnels neufs et existants et ce, tant à l'aide de systèmes autonomes et intégrés (systèmes énergétiques dans les collectivités). Elle comprend l'intégration des énergies renouvelables, particulièrement dans les collectivités éloignées qui ne sont pas reliées au réseau.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles connaissances et les technologies de pointe permettent d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire l'effet environnemental de la consommation énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux nouveaux et existants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On fait le compte rendu annuel des résultats de la sous-sous-activité, ce qui peut englober le nombre de projets, de publications et de rapports produits, des citations, des renseignements sur la propriété intellectuelle, des données sur les partenariats, des produits de communication et les résultats de sondages et d'évaluations.</li> </ul>
<p><b>S-T - Production d'électricité</b> (voir la priorité Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) - <b>2005-2006 4,7 M\$; 2006-2007 4,0 M\$; 2007-2008 3,4 M\$</b>  La sous-sous-activité a trait aux activités de S-T (R-D ainsi que le dernier stade de développement et la démonstration des technologies) qui visent la promotion de la production éconergétique d'électricité, de façon centrale et distribuée, la production d'énergie à partir de sources renouvelables et la réduction des émissions des GES et des polluants atmosphériques découlant de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles connaissances et les technologies de pointe permettent d'améliorer l'efficacité des appareils et des réseaux, ainsi que de réduire les émissions (par exemple les émissions de GES et les autres émissions, notamment les substances prioritaires) et la dépendance à l'égard des combustibles fossiles pour produire l'électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On fait le compte rendu annuel des résultats de la sous-sous-activité, ce qui peut englober le nombre de projets, de publications et de rapports produits, des citations, des renseignements sur la propriété intellectuelle, des données sur les partenariats, des produits de communication et les résultats de sondages et d'évaluations.</li> </ul>
<p><b>S-T - Transport</b> (voir la priorité Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) - <b>2005-2006 7,0 M\$; 2006-2007 5,2 M\$; 2007-2008 4,4 M\$</b>  La sous-sous-activité a trait aux activités de S-T (R-D ainsi que le dernier stade de développement et la démonstration des technologies) qui visent la promotion de la production éconergétique d'électricité pour le secteur des transports. Elle englobe notamment l'efficacité et l'optimisation des carburants de transport; les carburants avancés comme l'éthanol, le biodiesel et l'hydrogène; la caractérisation de la réduction de la combustion et des émissions associée à ces carburants; de même que l'infrastructure requise pour promouvoir l'adoption et l'utilisation de ces carburants.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles connaissances et les technologies de pointe permettent d'accroître l'efficacité du transport et de réduire les émissions produites par le secteur du transport et la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On fait le compte rendu annuel des résultats de la sous-sous-activité, ce qui peut englober le nombre de projets, de publications et de rapports produits, des citations, des renseignements sur la propriété intellectuelle, des données sur les partenariats, des produits de communication et les résultats de sondages et d'évaluations.</li> </ul>
<p><b>S-T - Pétrole et gaz classiques</b> (voir la priorité Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) - <b>2005-2006 9,9 M\$; 2006-2007 9,1 M\$; 2007-2008 9,2 M\$</b>  La sous-sous-activité a trait aux activités de S-T (R-D ainsi que le dernier stade de développement et la démonstration des technologies) qui visent à s'attaquer aux questions de portée générale liées à l'environnement et à la sécurité en appui à la production pétrolière et gazière sur terre et extracôtière au Canada.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles connaissances et les technologies de pointe liées à la production et au transport du pétrole et du gaz naturel classiques produits sur terre et extracôtiers permettent d'accroître la production, d'améliorer la sécurité et de réduire les effets environnementaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On fait le compte rendu annuel des résultats de la sous-sous-activité, ce qui peut englober le nombre de projets, de publications et de rapports produits, des citations, des renseignements sur la propriété intellectuelle, des données sur les partenariats, des produits de communication et les résultats de sondages et d'évaluations.</li> </ul>
<p><b>S-T - Pétrole et gaz non classiques</b> (voir la priorité Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) - <b>2005-2006 16,0 M\$; 2006-2007 19,3 M\$; 2007-2008 18,1 M\$</b>  La sous-sous-activité a trait aux activités de S-T (R-D ainsi que le dernier stade de développement et la démonstration des technologies) qui visent la production efficace, rentable et non polluante de combustibles fossiles non classiques au Canada. On met l'accent sur les sables bitumineux et le pétrole lourd, le méthane de gisements houillers, les hydrates de gaz et les régions pionnières.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles connaissances et les technologies de pointe liées à la production et au traitement du bitume et du pétrole lourd, ainsi qu'à la production du méthane de gisement houiller et d'hydrates de gaz permettent d'accroître la production, d'améliorer la qualité des produits et de réduire les effets environnementaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On fait le compte rendu annuel des résultats de la sous-sous-activité, ce qui peut englober le nombre de projets, de publications et de rapports produits, des citations, des renseignements sur la propriété intellectuelle, des données sur les partenariats, des produits de communication et les résultats de sondages et d'évaluations.</li> </ul>
<p><b>S-T - Secteur industriel</b> - (voir la priorité Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) <b>2005-2006 6,5 M\$; 2006-2007 6,7 M\$; 2007-2008 7,6 M\$</b>  La sous-sous-activité a trait aux activités de S-T (R-D ainsi que le dernier stade de développement et la démonstration des technologies) qui visent à aider l'industrie à consommer l'énergie de manière efficace, à réduire le gaspillage et à utiliser les systèmes et technologies bio-énergétiques.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouvelles connaissances et les technologies de pointe permettent d'accroître l'efficacité énergétique des appareils, des processus et des systèmes, ainsi que de réduire les émissions qu'ils produisent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On fait le compte rendu annuel des résultats de la sous-sous-activité, ce qui peut englober le nombre de projets, de publications et de rapports produits, des citations, des renseignements sur la propriété intellectuelle, des données sur les partenariats, des produits de communication et les résultats de sondages et d'évaluations.</li> </ul>
<p><b>Priorité ministérielle – Énergie et environnement : 2005-2006 387,0 M\$; 2006-2007 196,0 M\$; 2007-2008 152,2 M\$</b></p>	
<p><b>Enveloppe des nouvelles possibilités - 2005-2006 12,6 M\$; 2006-2007 0,6 M\$; 2007-2008 0,0 M\$</b>  L'Enveloppe des nouvelles possibilités a été annoncée en août 2003 et approuvée par le Conseil du Trésor en février 2004. Cette enveloppe de 160 millions de dollars sur trois ans vise à permettre au gouvernement fédéral d'octroyer des fonds aux initiatives proposées par les gouvernements provinciaux et territoriaux qui contribueront à réduire de façon rentable les émissions des gaz à effet de serre sur leur territoire. Les projets distincts ou les programmes plus vastes de réduction des émissions dans un secteur donné de l'économie peuvent recevoir ce financement. Il s'agit d'une initiative conjointe de RNCan et d'Environnement Canada, qui gèreront les fonds de l'Enveloppe des nouvelles possibilités. Les gouvernements provinciaux et territoriaux devront élaborer les propositions de réduction des émissions de GES et être disposés à les cofinancer.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Enveloppe des nouvelles possibilités favorisera la collaboration, dans le domaine du changement climatique, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et leurs partenaires par le financement de nouveaux projets et programmes qui permettront de réduire les émissions de GES dans chaque compétence tout en contribuant aux objectifs nationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On évalue la sensibilisation et l'intérêt des gouvernements provinciaux et territoriaux en fonction du nombre de demandes de renseignements, de réunions bilatérales, de conférences téléphoniques et de manifestations d'intérêt officielles.</li> <li>On évalue l'adhésion au programme par le nombre de compétences participantes et de propositions reçues et recommandées à des fins de financement.</li> </ul>
<p><b>Programmes des énergies renouvelables - 2005-2006 36,3 M\$; 2006-2007 44,3 M\$; 2007-2008 30,2 M\$</b>  On élabore la politique fédérale, y compris des stratégies, programmes et conseils éclairés dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydroélectrique, l'énergie terrestre et l'énergie tirée des déchets.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouvernement fédéral a élaboré une politique efficace et assuré la mise en oeuvre efficiente de plusieurs initiatives en vue d'encourager le recours aux énergies renouvelables et aux technologies liées aux énergies renouvelables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pourcentage de l'électricité produite au Canada à l'aide d'une nouvelle énergie renouvelable non polluante augmente.</li> <li>D'ici 2010, on augmente jusqu'à 20 p. 100 le pourcentage de l'électricité achetée par le gouvernement fédéral et produite à l'aide d'une nouvelle énergie renouvelable.</li> <li>Le pourcentage de l'électricité produite au Canada à l'aide de l'énergie éolienne augmente considérablement.</li> <li>On déploie, d'ici 2007, 600 systèmes de chauffage solaire actif et systèmes de combustion de la biomasse à haute efficacité et à faible émission, ainsi que 6 000 thermopompes puisant l'énergie dans le sol.</li> </ul>
<p><b>Gestion des déchets radioactifs de faible activité, y compris ceux de Port Hope - 2005-2006 8,8 M\$; 2006-2007 7,6 M\$; 2007-2008 27,9 M\$</b>  On gère le programme du gouvernement fédéral pour les déchets anciens et les déchets faiblement radioactifs qui ne sont pas gérés de manière appropriée à long terme et pour lesquels il a été déterminé que le propriétaire ne peut pas être tenu raisonnablement responsable, ce qui englobe l'orientation stratégique, le financement et la surveillance du Bureau de gestion des déchets faiblement radioactifs.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On a mis en oeuvre, en tenant compte des conditions sociales et économiques, des stratégies de gestion des déchets anciens qui satisfont aux critères établis en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Dans la région de Port Hope, on a nettoyé les déchets anciens qui s'y trouvaient, remis en état les sites de déchets locaux et regroupé les déchets dans les nouvelles installations de pointe approuvées pour la gestion des déchets à long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On a terminé les rapports de l'évaluation environnementale réalisée pour les projets de gestion des déchets radioactifs mis en oeuvre par le biais de l'Initiative de la région de Port Hope, et le gouvernement a commencé à examiner ces rapports, conformément à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Captage et stockage du CO<sub>2</sub> - 2005-2006 8,8 M\$; 2006-2007 0,0 M\$; 2007-2008 0,0 M\$</b></p> <p>Le captage et le stockage du CO<sub>2</sub> comportent généralement le piégeage, le traitement (supplémentaire, selon les besoins), le transport et l'injection du CO<sub>2</sub> dans une formation géologique appropriée. Dans ce procédé, on capte d'abord le CO<sub>2</sub> rejeté par une source industrielle. On fait subir au mélange gazeux qui contient du CO<sub>2</sub> un traitement, au besoin; on le transporte ensuite vers le site de stockage géologique voulu, où il est injecté dans une formation géologique préalablement sélectionnée à cette fin. Il existe des possibilités de stocker commercialement le CO<sub>2</sub> tout en améliorant la production des gisements pétrolifères épuisés grâce à la récupération assistée des hydrocarbures (RAH) ou celle des gisements houillers inexploités grâce à la production de méthane de houillère (PMH).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les connaissances sur la façon de réduire les émissions canadiennes de GES grâce à l'utilisation optimale du captage du CO<sub>2</sub> et de son stockage dans des formations géologiques progressent et permettent de promouvoir la commercialisation de cette méthode. L'objectif de cette initiative est de favoriser la création de débouchés commerciaux et, par le biais d'un programme d'incitatifs financiers, la création d'un marché du captage et du stockage du CO<sub>2</sub>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase I – On surveille le nombre d'employés engagés et formés; les rapports finaux sur les restrictions réglementaires, les sources de CO<sub>2</sub>, les autres sites de stockage pertinents, la santé, la sécurité et les effets environnementaux; les messages destinés au public et aux investisseurs; et la signature du Protocole d'entente pour le projet de stockage et de surveillance de Weyburn mis en oeuvre par l'AIE.</li> <li>• Phase II – On surveille le programme d'incitatifs financiers; le nombre d'accords de contribution signés et le nombre de tonnes de CO<sub>2</sub> stockées.</li> </ul>
<p><b>Logement - 2005-2006 41,9 M\$; 2006-2007 20,6 M\$; 2007-2008 2,5 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité cible les propriétaires et les constructeurs de maisons du Canada. Elle a pour objectif de promouvoir et d'accroître l'efficacité énergétique des maisons neuves et existantes au Canada. RNCan fait la promotion des avantages des maisons à haut rendement énergétique sur le plan de l'économie, de la santé et de l'environnement. En outre, il appuie la mise en oeuvre de travaux de rénovation énergétique et d'une norme de référence pour la conception de bâtiments neufs.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On utilise davantage les technologies éconergétiques dans les maisons.</li> <li>• Les propriétaires qui ont demandé une évaluation ÉnerGuide pour les maisons avant et après avoir fait des rénovations réalisent des économies d'énergie.</li> <li>• Le pourcentage de maisons neuves qui obtiennent une cote EGM de 80 ou qui correspondent à la norme R2000 augmente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On évalue les technologies éconergétiques installées par les constructeurs.</li> <li>• On évalue les économies d'énergie réalisées par les propriétaires qui ont demandé une évaluation ÉnerGuide pour les maisons avant et après avoir fait des rénovations.</li> <li>• La cote EGM attribuée aux maisons neuves s'améliore au fil du temps.</li> <li>• On évalue le pourcentage des maisons neuves qui obtiennent une cote EGM de 80 ou qui correspondent à la norme R2000.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Bâtiments - 2005-2006 52,3 M\$; 2006-2007 13,4 M\$; 2007-2008 0,0 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité cible les constructeurs, concepteurs et organismes canadiens. Elle a pour objectif d'accélérer le changement dans la conception des bâtiments et les pratiques de construction et d'encourager les organismes individuels à accroître l'efficacité énergétique dans le cadre de leurs activités, contribuant du coup à réduire les émissions des gaz à effet de serre. RNCan fait la promotion des avantages économiques et environnementaux de la construction à haut rendement énergétique. En outre, il encourage les organismes du secteur commercial et institutionnel à accroître l'efficacité énergétique dans le cadre de leurs activités et fournit des incitatifs pour la conception de bâtiments à haut rendement énergétique.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On a amélioré l'efficacité énergétique moyenne des bâtiments commerciaux et institutionnels qui ont été rénovés à l'aide d'incitatifs financiers.</li> <li>• On a augmenté l'efficacité énergétique des bâtiments grâce au Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC), comparativement à celle de bâtiments semblables qui sont conformes au Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNEB).</li> <li>• On réalise des économies d'énergie grâce au programme d'incitatifs de l'Initiative des Innovateurs énergétiques (IIE).</li> <li>• On utilise davantage les technologies éconergétiques dans les bâtiments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On évalue l'amélioration moyenne de l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux et institutionnels qui ont été rénovés à l'aide d'incitatifs financiers.</li> <li>• On établit la différence entre l'efficacité énergétique des bâtiments rénovés par le biais du PEBC, celle de bâtiments similaires qui correspondent aux normes du CMNEB et celle du total des bâtiments.</li> <li>• On évalue les économies d'énergie attribuables au programme d'incitatifs de l'IEE.</li> <li>• On détermine l'intensité énergétique (en GJ/m<sup>2</sup>) des bâtiments liés au PEBC et à l'IEE selon le type de bâtiment, comparativement à celle des bâtiments actuels selon le type de bâtiment.</li> </ul>
<p><b>Équipement - 2005-2006 17,9 M\$; 2006-2007 7,1 M\$; 2007-2008 1,3 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité cible les consommateurs canadiens et les fabricants d'équipement éconergétique. Le <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i> interdit l'importation ou le commerce interprovincial des produits visés par le Règlement qui ne satisfont pas aux exigences minimales en matière de rendement énergétique et d'étiquetage. L'objectif est d'exclure progressivement du marché l'équipement éconergétique le moins efficace et d'inciter les consommateurs à choisir des produits à haut rendement énergétique qui surpassent les normes minimales, et les manufacturiers, à fabriquer de tels produits. RNCan encourage les consommateurs à acheter des produits à haut rendement énergétique et les informe des effets de l'équipement qu'ils achètent sur la consommation d'énergie. Il exige des détaillants qu'ils appliquent des étiquettes ÉnerGuide exactes sur certains produits ménagers. En outre, il fait la promotion de l'équipement le plus éconergétique disponible en soutenant les produits qui correspondent à la norme Energy Star.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La consommation énergétique moyenne du nouvel équipement s'améliore.</li> <li>• La rotation des stocks d'équipement moins éconergétique s'accélère.</li> <li>• On réalise des économies d'énergie grâce à la réglementation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On évalue la consommation énergétique moyenne des nouveaux appareils par rapport à celle des vieux appareils.</li> <li>• La consommation énergétique de l'équipement neuf s'améliore au fil des ans.</li> <li>• Le taux de suppression des stocks augmente – on évalue l'âge moyen des stocks d'équipement.</li> <li>• On estime les économies d'énergie réalisées grâce à la réglementation.</li> </ul>
<p><b>Prêcher par l'exemple - Activités gouvernementales - 2005-2006 5,2 M\$; 2006-2007 1,6 M\$; 2007-2008 2,1 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité cible le gouvernement fédéral et a pour objectif d'améliorer sa consommation d'énergie. Onze ministères se partagent la responsabilité de réaliser l'objectif fédéral de réduction des émissions de GES (de 31 p. 100 sous les niveaux de 1990 d'ici 2010). RNCan assume le rôle de chef de file dans la gestion de cette tâche et encourage les ministères et organismes du gouvernement du Canada à améliorer leur consommation d'énergie. Il facilite également la réalisation de vastes travaux d'amélioration énergétique et de modernisation des installations du gouvernement. En outre, il appuie les partenariats avec les sociétés de gestion de l'énergie, aide les ministères et organismes fédéraux à réduire la consommation de carburant des parcs automobiles et les achats de produits énergivores et vise à créer un marché pour les nouvelles technologies sur le point de devenir viables.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On réduit l'intensité d'émission des GES des véhicules des parcs fédéraux.</li> <li>• On améliore l'efficacité énergétique des bâtiments fédéraux.</li> <li>• On réduit les émissions de GES produites par les bâtiments fédéraux.</li> <li>• Chaque année, on achète des véhicules hybrides et des véhicules à carburant de remplacement pour les parcs de véhicules fédéraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On utilise davantage le carburant E10 et les carburants de remplacement.</li> <li>• On construit des installations d'approvisionnement en carburant de remplacement.</li> <li>• On évalue le nombre de véhicules hybrides et de véhicules à carburant de remplacement achetés pour les parcs de véhicules fédéraux.</li> <li>• On améliore l'intensité énergétique des bâtiments fédéraux.</li> <li>• On réduit les émissions de GES produites par les bâtiments fédéraux.</li> <li>• On achète plus d'automobiles que de camions et de camionnettes.</li> <li>• On utilise davantage le carburant E10 et les carburants de remplacement.</li> <li>• On donne une formation sur la conduite éconergétique préventive.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Industrie - 2005-2006 7,9 M\$; 2006-2007 2,8 M\$; 2007-2008 3,8 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité cible le secteur industriel canadien et a pour objectifs d'encourager et de faciliter les interventions, tant au sein de l'industrie que dans les entreprises individuelles. RNCan fait la promotion de l'efficacité énergétique et de l'innovation par le truchement d'une initiative conjointe de l'industrie et du gouvernement, le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC). Il fait aussi appel à chaque entreprise dans le cadre de l'Initiative des innovateurs énergétiques industriels. En outre, il tente d'améliorer la qualité et la disponibilité des données sur l'intensité énergétique, ainsi que le cadre analytique qui permet de comprendre et de suivre la consommation finale d'énergie dans l'industrie.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intensité énergétique globale des industries de l'exploitation minière, de la fabrication et de la construction qui participent au PEEIC s'améliore, ce qui favorise la réduction des émissions de GES.</li> <li>• L'intensité énergétique globale des industries productrices d'énergie qui participent au PEEIC s'améliore, ce qui favorise la réduction des émissions de GES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On évalue l'amélioration de l'intensité énergétique globale des industries de l'exploitation minière, de la fabrication et de la construction qui participent au PEEIC.</li> <li>• On évalue l'amélioration de l'intensité énergétique globale des industries productrices d'énergie qui participent au PEEIC.</li> </ul>
<p><b>Transport - 2005-2006 90,1 M\$; 2006-2007 13,4 M\$; 2007-2008 4,1 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité cible le marché des véhicules canadien, les chauffeurs individuels et les exploitants de parcs automobiles commerciaux et a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des véhicules neufs, d'influer sur l'utilisation et l'entretien des véhicules automobiles et d'appuyer l'utilisation de carburants de remplacement pour le transport routier. RNCan s'efforce de présenter sur le marché canadien des véhicules plus éconergétiques et d'influer sur la demande des consommateurs pour de tels véhicules, en plus de fournir de l'information sur les options en matière de carburant. En outre, il appuie la formation et la sensibilisation dans le domaine de la conduite automobile de manière à ce que les conducteurs comprennent l'effet des pratiques de conduite, d'utilisation et d'entretien d'un véhicule. Il fournit également aux exploitants de parcs de véhicules routiers commerciaux et non gouvernementaux du Canada des renseignements et de l'aide en vue de les aider à améliorer les pratiques d'exploitation et de sélection des véhicules.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'efficacité du transport routier s'améliore.</li> <li>• La production et la consommation du carburant éthanol au Canada augmentent jusqu'à 2010.</li> <li>• Les véhicules neufs sont plus éconergétiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On évalue les économies de carburant réalisées grâce à des dispositifs éconergétiques.</li> <li>• On évalue les économies de carburant réalisées grâce à de meilleures pratiques de conduite et d'entretien.</li> <li>• On évalue les économies de carburant réalisées grâce à l'achat de véhicules éconergétiques.</li> <li>• On évalue la quantité d'éthanol produit.</li> <li>• On évalue l'efficacité énergétique des véhicules neufs.</li> </ul>



Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Sensibilisation - 2005-2006 8,1 M\$; 2006-2007 0,0 M\$; 2007-2008 0,0 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité cible la population canadienne et a pour objectifs d'accroître sa sensibilisation, d'accroître la compréhension du changement climatique et du lien entre celui-ci et la consommation d'énergie, ainsi que d'encourager les Canadiens et Canadiennes à passer à l'action. RNCan fournit des renseignements sur l'efficacité énergétique et le changement climatique en plus de mettre en place des initiatives de sensibilisation qui le désignent comme le centre des connaissances et des programmes en matière d'efficacité énergétique. En outre, il produit des documents de communication et de marketing et assure le bon fonctionnement d'un service de distribution des publications sans frais.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation aux activités de sensibilisation s'accroît.</li> <li>• La sensibilisation à la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique et la compréhension de cette nécessité augmentent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On évalue l'augmentation du pourcentage de participation aux activités de sensibilisation</li> <li>• On évalue si la sensibilisation à la nécessité de prendre des mesures et la compréhension de cette nécessité augmentent.</li> </ul>
<p><b>S-T - Environnement bâti</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) - <b>2005-2006 15,0 M\$; 2006-2007 14,3 M\$; 2007-2008 12,7 M\$</b></p>	
<p><b>S-T - Production d'électricité</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) <b>2005-2006 21,3 M\$; 2006-2007 18,3 M\$; 2007-2008 15,4 M\$</b></p>	
<p><b>S-T - Transport</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) <b>2005-2006 20,0 M\$; 2006-2007 14,9 M\$; 2007-2008 12,5 M\$</b></p>	
<p><b>S-T - Pétrole et gaz classiques</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) <b>2005-2006 2,2 M\$; 2006-2007 2,0 M\$; 2007-2008 2,0 M\$</b></p>	
<p><b>S-T - Pétrole et gaz non classiques</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) <b>2005-2006 9,4 M\$; 2006-2007 11,3 M\$; 2007-2008 10,6 M\$</b></p>	
<p><b>S-T - Secteur industriel</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous activité) <b>2005-2006 22,9 M\$; 2006-2007 23,9 M\$; 2007-2008 27,1 M\$</b></p>	
<p><b>Réduction des émissions de GES des grands émetteurs finaux - 2005-2006 6,3 M\$; 2006-2007 0,0 M\$; 2007-2008 0,0 M\$</b></p> <p>Les responsables de la sous-activité Grands émetteurs finaux travaillent avec des secteurs clés de l'industrie à établir des objectifs de réduction des émissions de GES. Au fil de discussions avec l'industrie, des gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants, RNCan conçoit des politiques et des mesures législatives qui permettent de favoriser les réductions, qui sont efficaces et claires sur le plan administratif, et qui aident à maintenir la compétitivité de l'industrie canadienne.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On élabore l'approche et le cadre législatif qui permettront d'inciter les secteurs industriels visés à réduire leurs émissions de GES au cours de la première période d'engagement prévue dans le Protocole de Kyoto (2008-2012).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration du cadre législatif est terminée. On peut le présenter au Cabinet</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<b>Priorité ministérielle – Sécurité publique : 2005-2006 0,4 M\$; 2006-2007 0,4 M\$; 2007-2008 0,4 M\$</b>	
<b>Sécurité de l'infrastructure énergétique - 2005-2006 0,4 M\$; 2006-2007 0,4 M\$; 2007-2008 0,4 M\$</b>	
<p>Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on élabore des politiques, des lois et des règlements et l'on encourage les initiatives qui visent à renforcer la protection de l'infrastructure énergétique essentielle du Canada grâce à des relations étroites avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, les organismes de réglementation, l'industrie de l'énergie et les associations énergétiques. On fournit à Sécurité publique et Protection civile Canada des conseils éclairés et un soutien direct pour l'élaboration du Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles. On élabore aussi le plan de poursuite des activités associé au Programme de l'énergie. À l'échelle internationale, on se consacre, avec les États-Unis, aux questions liées à la protection transfrontalière de l'infrastructure énergétique, à la mise en commun de l'information et à d'autres domaines d'intérêt. On représente RNCan au sein du Groupe de travail nord-américain sur l'énergie (Canada-États-Unis-Mexique) dans le but de promouvoir la coopération internationale et l'échange d'idées sur des domaines d'intérêt mutuel ayant trait à la protection de l'infrastructure énergétique essentielle et à la planification des mesures d'urgence.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>La sécurité de l'infrastructure énergétique essentielle du Canada s'améliore, et la vulnérabilité de l'infrastructure énergétique transfrontalière est évaluée en collaboration avec les États-Unis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On termine les évaluations du rendement en 2005 et 2007.</li> </ul>

## Énergie – Autres programmes et services

Autres programmes et services (en M\$)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Élaboration et analyse de la politique énergétique	18,7	6,8	6,7
Avances d'intérêt pour le projet Hibernia	21,4	13,9	5,5
Programmes législatifs liés à l'Atlantique	136,4	299,2	472,7
Gestion et soutien des programmes	9,3	9,3	9,3
<b>Total partiel</b>	<b>185,8</b>	<b>329,2</b>	<b>494,2</b>
Gestion ministérielle	32,8	26,2	25,5
<b>Total</b>	<b>218,6</b>	<b>355,4</b>	<b>519,7</b>

## Activité de programme n° 3 : Forêt

Forêt	Dépenses prévues (en M\$)		
	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Principaux programmes et services liés à la réalisation des priorités ministérielles			
• Connaissance, innovation et productivité	13,0	9,4	9,4
• Commerce et investissement	28,1	21,9	10,9
• Énergie et environnement	23,2	16,7	16,7
• Collectivités nordiques et autochtones	13,8	13,7	13,7
Total partiel pour les principaux programmes et services	78,1	61,7	50,7
Total partiel pour les autres programmes et services	82,4	81,9	81,1
<b>Total</b>	<b>160,5</b>	<b>143,6</b>	<b>131,8</b>
ETP	973	963	963

Par l'entremise de l'activité de programme **Forêt**, RNCan fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes pour garantir le mieux-être social, environnemental et économique des générations de Canadiens et de Canadiennes actuelles et futures. En tant qu'organisation nationale de coordination des politiques sur les forêts et des activités de recherche de S-T au Canada, le programme joue un rôle crucial dans la constitution d'un secteur forestier prospère et solide en s'acquittant des tâches suivantes : établir un consensus sur les questions forestières clés; élaborer des programmes stratégiques nationaux et internationaux en matière de foresterie conformément aux engagements et aux obligations internationaux; améliorer la compétitivité du secteur forestier canadien; produire, réunir et diffuser des données stratégiques, scientifiques et technologiques sur les forêts; et élaborer, mettre en oeuvre et transférer des connaissances, des produits, des stratégies et des technologies liés à l'aménagement forestier durable aux gestionnaires forestiers du Canada et aux pays intéressés.

Résultats attendus à l'échelle de l'activité de programme	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>La population du Canada tire des avantages économiques, environnementaux et sociaux équilibrés grâce à cette activité de programme qui améliore la durabilité des forêts et du secteur forestier du Canada.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les politiques, connaissances, technologies scientifiques et stratégies de gestion requises pour prévenir et atténuer les menaces perçues pour les forêts et le secteur forestier sont en place.</li> <li>On favorise le développement du marché à l'appui du secteur forestier canadien, notamment par des interventions liées aux obstacles non tarifaires au commerce des produits forestiers et par des activités de diffusion internationales.</li> <li>On offre aux Premières nations du Canada des possibilités de développer leur capacité.</li> <li>Le Canada s'acquitte de ses engagements et obligations internationaux liés aux forêts, notamment les engagements liés au changement climatique et les obligations prévues dans le Protocole de Kyoto.</li> </ul>

L'activité de programme Forêt contribue à la réalisation de la priorité **Connaissance, innovation et productivité** par le biais d'une gamme de sous-activités axées sur les connaissances et la recherche forestières, notamment la sous-sous-activité Politique sur les forêts durables et relations avec les intervenants. Cette sous-sous-activité nécessite une collaboration avec une vaste gamme d'intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux du secteur forestier, des partenaires, des comités consultatifs, des conseils, des propriétaires de boisé privé, des groupes autochtones et des entreprises forestières en vue de définir des valeurs et des approches communes aux fins du développement durable du secteur forestier canadien. Au cours de la période de planification, on travaillera avec des partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux et de l'industrie en vue de mettre en place pour le secteur forestier un système d'innovation cohérent axé sur la maximisation de sa capacité en matière d'innovation en vue de favoriser la rentabilité de l'industrie, la qualité de l'environnement et la stabilité des collectivités. En outre, on établira un partenariat gouvernemental-industriel national en vue d'engager les Canadiens et les Canadiennes à participer à un dialogue éclairé sur la situation, les valeurs et les questions liées à la forêt boréale. Il y a là une possibilité de réunir les pays nordiques qui possèdent une forêt boréale afin qu'ils établissent un dialogue significatif à ce sujet. Ainsi, la réputation du Canada à l'étranger s'améliorera, et ses approches de la gestion forestière seront abordées dans une optique mondiale. Par le biais des sous-sous-activités Feux de forêt et méthodes de gestion, Espèces exotiques envahissantes et Insectes et maladies indigènes, RNCan travaille avec tous les paliers de gouvernement pour assurer la sécurité de la population du Canada et réduire au minimum les pertes matérielles dues aux feux de forêt et au déboisement causés par les ravageurs et les maladies.

L'activité de programme Forêt sera aussi axée sur la priorité **Commerce et investissement**, puisque par le biais de la sous-sous-activité Compétitivité du secteur forestier du Canada, on se concentrera davantage sur la résolution des questions liées à la compétitivité et au commerce de l'industrie forestière en élaborant une stratégie pluriannuelle qui permettra au secteur forestier canadien de profiter de l'évolution du contexte mondial. En outre, par le biais de la sous-sous-activité Leadership international dans le domaine des forêts et protocoles forestiers, on continuera de déployer des efforts pour conserver et accroître l'accès au marché, on conclura des accords internationaux pour promouvoir et protéger les intérêts forestiers du Canada et l'on fera valoir les positions et les engagements du secteur forestier dans le cadre des négociations internationales sur le changement climatique et de la Stratégie canadienne de la biodiversité.

En outre, l'activité de programme Forêt contribue à la priorité **Énergie et environnement** par le biais des sous-sous-activités Modélisation du carbone forestier, Adaptation et impact, Pratiques forestières, Qualité de l'eau et de l'air et Stratégie de surveillance et de conservation de la biodiversité, qui ont les objectifs suivants : aider le Canada à s'acquitter de ses obligations internationales liées au carbone forestier, déterminer l'impact du changement climatique sur les forêts canadiennes et assurer la durabilité du secteur dans un climat en évolution.



Enfin, la sous-sous-activité **Accroissement des capacités en foresterie des Premières nations et des Autochtones** appuie la priorité **Collectivités nordiques et autochtones** par le biais de partenariats communautaires et d'initiatives stratégiques de développement économique axés sur le renforcement de la capacité des Premières nations d'appliquer concrètement les pratiques de la foresterie durable dans l'ensemble du Canada.

## Forêt – Principaux programmes et services

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Priorité ministérielle – Connaissance, innovation et productivité : 2005-2006 13,0 M\$; 2006-2007 9,4 M\$; 2007-2008 9,4 M\$</b></p>	
<p><b>Politique sur les forêts durables et relations avec les intervenants - 2005-2006 6,3 M\$; 2006-2007 2,8 M\$; 2007-2008 2,8 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité consiste en des initiatives liées aux tâches suivantes : établir des relations et des consultations avec des industries et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux; établir une concertation et une position canadienne sur des questions touchant les forêts; mettre en œuvre des plans d'action fédéraux en appui à des enjeux qui touchent le secteur de la foresterie; soutenir le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), la Coalition pour la Stratégie nationale sur les forêts (CSNF), les conseils consultatifs nationaux sur les forêts (CCNF), le Conseil consultatif du secteur des forêts (CCSF) et le Conseil canadien de l'innovation forestière (CCIF); élaborer une politique sur les boisés autochtones et privés et une politique stratégique sur les forêts.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les divers intervenants s'accordent de plus en plus au sujet de la position du Canada sur les questions forestières.</li> <li>• Des stratégies et des plans d'action sont mis en oeuvre à l'appui de l'aménagement forestier durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On constitue des grappes géographiques qui regroupent des capacités et des compétences liées à la recherche forestière à l'appui du processus d'innovation.</li> <li>• On crée des partenariats, des comités consultatifs et des conseils nationaux, régionaux et locaux à l'appui du secteur forestier.</li> <li>• Les collectivités forestières participent aux débats publics qui concernent les forêts.</li> <li>• La mise en oeuvre de la Stratégie nationale sur les forêts du Canada (2003-2008) progresse.</li> </ul>
<p><b>Feux de forêt et méthodes de gestion - 2005-2006 2,3 M\$; 2006-2007 2,3 M\$; 2007-2008 2,3 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité comporte des projets de recherche visant à permettre au Canada de mieux comprendre les risques associés aux feux de forêt; des stratégies de gestion des feux de forêts et des feux de végétation; et l'élaboration d'options pour la planification et la protection des forêts et des ressources communautaires. Elle suppose l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes d'aide à la décision destinés aux responsables de la gestion des incendies; la compréhension des interactions entre la forêt et le climat et des réactions à grande échelle au changement climatique; et l'élaboration de modèles de prédiction et de bases de données à l'intention du public et des professionnels.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>On connaît et comprend mieux les risques associés aux feux de forêt et à la gestion de la faune, et l'on dispose d'options pour planifier et protéger les forêts et les collectivités du Canada.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On élabore et met en oeuvre une nouvelle stratégie nationale sur les feux de forêt.</li> <li>On élabore des systèmes, des outils, des modèles de prédiction et des technologies à l'appui des décisions relatives à la gestion forestière.</li> </ul>
<p><b>Insectes et maladies indigènes - 2005-2006 1,7 M\$; 2006-2007 1,6 M\$; 2007-2008 1,6 M\$</b>  Cette sous-sous-activité consiste à cerner les dangers que présentent les insectes et les parasites indigènes qui vivent dans les forêts, ainsi qu'à élaborer et transférer les techniques naturelles de lutte contre les ravageurs forestiers.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On a amélioré les cotes d'évaluation du risque que représentent les insectes et les maladies indigènes, et l'on a élaboré des techniques de lutte contre les ravageurs forestiers, qui sont acceptées par le grand public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On réalise des évaluations scientifiques du risque et élabore des solutions non polluantes pour remplacer les pesticides et les herbicides chimiques.</li> </ul>
<p><b>Espèces exotiques envahissantes - 2005-2006 2,7 M\$; 2006-2007 2,7 M\$; 2007-2008 2,7 M\$</b>  Cette sous-sous-activité est axée sur l'identification et la détection d'insectes et de champignons exotiques envahissants; l'élaboration et le transfert de protocoles de maniement sécuritaire; l'enregistrement commercial de produits non polluants de lutte contre les ravageurs; et l'analyse du risque.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On a amélioré les méthodes qui permettent de détecter, d'identifier, de contrôler, de surveiller, de gérer et de déclarer les insectes et les champignons exotiques envahissants qui nuisent aux forêts canadiennes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On a élaboré et mis en oeuvre pour les forêts une stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, en collaboration avec les intervenants du secteur forestier canadien.</li> </ul>
<p><b>Priorité ministérielle – Commerce et investissement : 2005-2006 28,1 M\$; 2006-2007 21,9 M\$; 2007-2008 10,9 M\$</b></p>	
<p><b>Leadership international dans le domaine des forêts et protocoles forestiers - 2005-2006 7,3 M\$; 2006-2007 1,7 M\$; 2007-2008 1,7 M\$</b>  Cette sous-sous-activité consiste à promouvoir le programme canadien de l'aménagement forestier durable auprès des responsables du secteur forestier du monde entier et à uniformiser les règles commerciales. On établira et coordonnera des ententes bilatérales et multilatérales dans le secteur forestier, élaborera une politique forestière internationale, fera la promotion de l'aménagement forestier durable dans des tribunes internationales et mettra de l'avant les positions et les engagements du secteur forestier canadien aux fins des négociations internationales relatives au changement climatique et de la Stratégie canadienne de la biodiversité.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement du Canada travaille à l'atteinte des objectifs de sa politique étrangère et appuie l'atteinte des objectifs de sa politique forestière intérieure.</li>   <li>• On se conforme aux exigences en matière de déclaration de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto.</li>   <li>• On élabore des options stratégiques pour atténuer les changements climatiques par le biais d'activités forestières de boisement, de reboisement, de déboisement et d'aménagement forestier.</li>   <li>• On supprime des émissions atmosphériques de GES grâce au projet de démonstration et d'évaluation de plantations réalisé dans le cadre de Forêt 2020 (PDEAP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On assure l'élaboration, le suivi et la surveillance des activités et des conventions internationales du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF); des accords bilatéraux et multilatéraux; des processus et initiatives; et des protocoles d'entente forestiers qui garantissent et favorisent les intérêts du secteur forestier canadien.</li> <li>• On établit des partenariats avec la communauté forestière internationale et les pays forestiers ayant une économie naissante ou en développement.</li> <li>• On intègre le programme de travail élargi sur la biodiversité forestière à l'engagement pris par le secteur forestier dans le cadre de la Stratégie canadienne de la biodiversité.</li>   <li>• On satisfait aux exigences en matière de déclaration grâce à l'élaboration, au perfectionnement et à l'utilisation du Système national de surveillance, de comptabilisation et de déclaration du carbone forestier (SNSCDF).</li>   <li>• On améliore la précision, la définition et l'intégrité des données et des estimations sur les changements climatiques par rapport aux données de référence.</li>   <li>• Dans le cadre de Forêt 2020, on met en oeuvre le PDEAP et on supprime les émissions atmosphériques de GES en séquestrant le carbone.</li> </ul>
<p><b>Compétitivité du secteur forestier du Canada - 2005-2006 20,8 M\$; 2006-2007 20,2 M\$; 2007-2008 9,2 M\$</b>  Cette sous-sous-activité a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et d'initiatives qui visent à accroître la compétitivité du secteur forestier canadien et à empêcher ou à freiner la création d'obstacles commerciaux dans les marchés traditionnels des produits forestiers. Elle suppose l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'expansion du marché, la prestation de conseils d'experts sur le commerce de produits forestiers et le règlement des conflits; le soutien des travaux de recherche sur les produits primaires et les produits à valeur ajoutée réalisés par les trois instituts de recherche en foresterie du Canada; la réalisation de travaux de recherche et d'analyses sur la structure, les tendances, l'approvisionnement et la compétitivité de l'industrie forestière; et l'expansion de marchés pour la vente de produits canadiens dans certains pays.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La compétitivité du secteur forestier canadien s'est améliorée et se maintient grâce à la promotion commerciale, à l'acceptation des produits forestiers canadiens sur le marché et aux connaissances et aux renseignements fournis à l'appui du règlement de litiges commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On met en oeuvre des programmes et des initiatives qui améliorent l'accès des produits forestiers canadiens au marché international et qui empêchent la création d'obstacles commerciaux non tarifaires.</li> <li>• Les associations industrielles canadiennes qui réalisent des initiatives favorisant l'expansion du marché sont davantage représentées à l'étranger.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<b>Priorité ministérielle – Énergie et environnement : 2005-2006 23,2 M\$; 2006-2007 16,7 M\$; 2007-2008 16,7 M\$</b>	
<p><b>Modélisation du carbone - 2005-2006 4,8 M\$; 2006-2007 4,8 M\$; 2007-2008 4,8 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité consiste à élaborer et à mettre en œuvre des processus et des outils pour mesurer le carbone forestier du Canada; à donner des estimations du piégeage du carbone; à détecter les changements; et à prévoir les impacts du changement climatique. Elle suppose la gestion d'enjeux stratégiques liés à la comptabilisation du carbone; l'élaboration d'outils informatisés pour mesurer les réserves de carbone; le renforcement des capacités; la mise à l'essai et l'examen des outils dans des forêts modèles; et la facilitation du transfert de technologies aux principaux responsables de l'aménagement forestier au Canada.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On acquiert des connaissances sur les stocks canadiens de carbone forestier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On élabore et met en oeuvre des processus de déclaration et des outils de mesure, de surveillance et de déclaration du carbone forestier canadien.</li> </ul>
<p><b>Impacts et adaptation - 2005-2006 1,5 M\$; 2006-2007 1,5 M\$; 2007-2008 1,5 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité consiste à réaliser des projets de recherche pour élaborer des connaissances et amener la population du Canada à mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les forêts canadiennes, leur capacité d'adaptation et les façons d'en atténuer les effets. Pour ce faire, on détermine les facteurs de stress liés au changement climatique; on fournit des renseignements et des modèles sur l'ozone aux fins du modèle pancanadien de qualité de l'air; on évalue l'importance relative du climat, des combustibles et de la topographie pour les feux de forêt; et l'on élabore des modèles pour l'adaptation des arbres au changement climatique.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On connaît et comprend mieux la capacité des forêts canadiennes de résister et de s'adapter au changement climatique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On élabore et met en oeuvre des méthodes et des modèles nationaux pour la détection et la prévision du changement climatique dans divers scénarios.</li> <li>On évalue la capacité des espèces et des écosystèmes forestiers du Canada de résister aux facteurs de stress liés au changement climatique, leur capacité d'en atténuer les effets ainsi que leur aptitude à la réparation.</li> </ul>
<p><b>Pratiques forestières - 2005-2006 12,4 M\$; 2006-2007 5,9 M\$; 2007-2008 5,9 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité consiste à réaliser des travaux de recherche sur la gestion et l'utilisation sûres des forêts canadiennes à l'aide des pratiques de l'aménagement forestier durable qui protègent et préservent la santé et les valeurs de la forêt et qui permettent d'améliorer l'efficacité et les méthodes de sylviculture des aménagistes forestiers.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les preuves scientifiques qui appuient les décisions sur la gestion des forêts sont davantage connues, comprises et utilisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On élabore et communique aux gestionnaires forestiers de l'ensemble du Canada des pratiques, des méthodes, des outils et des techniques d'aménagement forestier durable qui assurent la protection des forêts et de leurs bassins hydrographiques.</li> </ul>
<p><b>Qualité de l'eau et de l'air - 2005-2006 1,0 M\$; 2006-2007 1,0 M\$; 2007-2008 1,0 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité consiste à réaliser des travaux de recherche sur la qualité de l'eau et de l'air, qui visent à déterminer les effets d'activités humaines et d'autres perturbations sur des organismes forestiers indicateurs et l'environnement. Elle suppose l'élaboration de lignes directrices et de politiques pour la protection de l'eau des bassins hydrographiques forestiers et la surveillance des effets de la qualité de l'air sur la santé des forêts.</p>	



Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>On connaît mieux les effets des perturbations humaines et naturelles sur les bassins hydrographiques des forêts, ainsi que les effets de la qualité de l'air sur la santé des forêts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On dispose de données de recherche, de politiques et de lignes directrices liées à la qualité de l'air et de l'eau pour compenser les effets des activités humaines et d'autres perturbations sur les organismes et le milieu forestiers.</li> <li>On élabore et communique aux gestionnaires forestiers des stratégies, des méthodes, des outils et des techniques pour lutter contre les effets des perturbations naturelles et humaines sur la biodiversité forestière.</li> </ul>
<p><b>Surveillance de la biodiversité et stratégies de conservation - 2005-2006 3,5 M\$; 2006-2007 3,5 M\$; 2007-2008 3,5 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité consiste à réaliser des études sur les effets des perturbations et des pratiques forestières sur la biodiversité; à trouver des méthodes d'évaluation et de prévision de la biodiversité; et à élaborer des stratégies de conservation de la biodiversité. Elle suppose la saisie de renseignements dans des bases de données, l'élaboration de modèles de prédiction et d'outils de diagnostic diffusés sur le Web, le transfert de technologies à des intervenants et l'élaboration de marqueurs pour certaines espèces d'arbre, qui permettront de repérer les variations génétiques causées par des perturbations naturelles et humaines.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On connaît mieux les effets des pratiques forestières sur la biodiversité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On élabore des méthodes pour déterminer les effets des perturbations et des pratiques forestières sur la biodiversité et des stratégies de conservation de la diversité biologique.</li> </ul>
<p><b>Priorité ministérielle – Collectivités nordiques et autochtones : 2005-2006 13,8 M\$; 2006-2007 13,7 M\$; 2007-2008 13,7 M\$</b></p>	
<p><b>Gestion durable des forêts et partenariats urbains, régionaux et internationaux - 2005-2006 7,9 M\$; 2006-2007 7,8 M\$; 2007-2008 7,8 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité suppose la réalisation, en collaboration avec des partenaires participants, de programmes et d'initiatives qui visent à promouvoir de bonnes pratiques d'aménagement forestier durable. On coordonne et finance un réseau canadien de 11 forêts modèles, on donne de l'aide aux responsables des forêts modèles internationales, on contribue à des projets de démonstration sur le terrain, on transfère les connaissances, on réalise des activités de sensibilisation et l'on appuie les initiatives de foresterie urbaine.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>On met en place des programmes et des initiatives pour promouvoir les pratiques de l'aménagement forestier durable au Canada et à l'étranger par le biais du transfert des connaissances, d'activités de sensibilisation et d'avis d'experts fournis aux intervenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On évalue le nombre et l'importance des projets élaborés, mis en oeuvre et transférés aux gestionnaires forestiers dans le cadre du Programme de forêts modèles du Canada.</li> <li>On évalue le nombre de collectivités qui élaborent et mettent en oeuvre des pratiques innovatrices pour l'aménagement forestier urbain.</li> <li>On évalue l'influence du concept canadien de l'aménagement forestier durable sur le programme forestier international.</li> </ul>

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Accroissement des capacités en foresterie des Premières nations et des Autochtones - 2005-2006 5,9 M\$; 2006-2007 5,9 M\$; 2007-2008 5,9 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité consiste à réaliser des programmes et des initiatives pour améliorer la capacité des Autochtones de saisir les possibilités qu'offre la foresterie au Canada. Elle suppose la gestion du Programme forestier des Premières nations (PFPN) du Canada; l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative stratégique autochtone dans le cadre du Programme de forêts modèles du Canada, notamment le soutien de la forêt modèle crie de Waswanipi et du projet de la nation innue au Labrador; le soutien de la gestion du Compte de reboisement de Moresby-Sud; et l'aide d'un conseiller en foresterie dans le cadre des négociations visant un traité autochtone en Colombie-Britannique.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les conditions économiques et l'autonomie des Premières nations et d'autres collectivités autochtones s'améliorent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On évalue le nombre et l'importance des projets de développement durable présentés et entrepris par des Premières nations et d'autres peuples autochtones dans l'ensemble du Canada.</li> <li>On évalue le nombre de membres des Premières nations qui ont été formés et engagés dans le cadre de projets d'aménagement forestier durable.</li> <li>On évalue les contributions financières des Premières nations aux projets d'aménagement forestier durable de l'ensemble du Canada.</li> </ul>

## Forêt – Autres programmes et services

Autres programmes et services (en M\$)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Recherche sociale et économique	0,9	0,9	0,9
Systèmes d'information sur les forêts et inventaire forestier	2,8	2,8	2,8
Synthèse et diffusion de l'information sur les forêts	5,8	5,7	5,7
Biotechnologie forestière	8,2	8,4	8,4
Productivité forestière	4,5	4,4	4,4
Lutte contre les ravageurs	15,8	15,0	14,5
Surveillance de la santé des forêts et rapports connexes	2,3	2,3	2,3
Boisés privés	0,3	0,3	0,3
Gestion et soutien	29,0	29,0	29,0
<b>Total partiel</b>	<b>69,6</b>	<b>68,8</b>	<b>68,3</b>
Gestion ministérielle	12,8	13,1	12,8
<b>Total</b>	<b>82,4</b>	<b>81,9</b>	<b>81,1</b>

## Activité de programme n° 4 : Minéraux et métaux

Minéraux et métaux	Dépenses prévues (en M\$)		
	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Principaux programmes et services liés à la réalisation des priorités ministérielles			
• Connaissance, innovation et productivité	6,7	6,5	6,5
• Commerce et investissement	4,6	4,6	4,4
• Énergie et environnement	16,2	13,9	13,9
• Collectivités nordiques et autochtones	0,7	0,7	0,7
• Sécurité publique	9,8	9,8	9,8
Total partiel pour les principaux programmes et services	38,0	35,5	35,3
Total partiel pour les autres programmes et services	21,5	21,0	20,8
<b>Total</b>	<b>59,5</b>	<b>56,5</b>	<b>56,1</b>
ETP	625	626	626

L'activité de programme **Minéraux et métaux** représente l'organisation du gouvernement du Canada chargée de promouvoir le développement durable et l'utilisation responsable des ressources minérales et métalliques du Canada. L'un des principaux objectifs de ce programme est d'élaborer (i) des technologies et des solutions qui accroîtront la compétitivité des industries de l'exploitation minière et de la transformation, ainsi que (ii) des matériaux et des processus qui accroîtront la compétitivité des industries de la construction, du transport et de l'énergie.

Le programme prévoit la réalisation d'importantes activités internationales afin de supprimer les obstacles à l'accès au marché et de faire connaître les avantages des compétences et des produits du Canada. On vise aussi à évaluer le climat d'investissement dans les activités d'exploration et d'exploitation minière au Canada et à l'étranger, ainsi qu'à formuler des recommandations stratégiques. En outre, on veut accroître la contribution de l'exploitation minière à la prospérité et au mieux-être des collectivités autochtones et nordiques.

Les vastes connaissances et compétences offertes dans le cadre de ce programme sont utiles aux fins suivantes : (i) s'acquitter des responsabilités législatives associées aux projets d'exploitation minière, prévues en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*; (ii) créer des technologies environnementales qui seront utilisées au Canada et dans les pays en développement; (iii) limiter les effets du changement climatique; et (iv) veiller à ce que les politiques et les règlements en matière de protection de l'environnement qui s'appliquent à l'industrie minière soient fondés sur des données scientifiques objectives. Enfin, on est déterminé à améliorer la sécurité (i) des travailleurs des mines souterraines en créant des technologies et (ii) de la population du Canada en appliquant le Règlement de la *Loi sur les explosifs* et en créant des technologies de pointe.

Résultats attendus à l'échelle de l'activité de programme	Indicateurs de rendement
Les Canadiens et les Canadiennes tirent des avantages nets sociaux et économiques durables des activités liées à l'évaluation et à l'acquisition des compétences et des ressources minérales, ainsi que des activités des industries connexes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>On finance davantage les initiatives qui ont recours aux ressources et aux compétences canadiennes en matière de minéraux, afin de favoriser l'atteinte des objectifs de la politique étrangère et intérieure du Gouvernement du Canada.</li> </ul>

L'activité de programme Minéraux et métaux est axée sur la création de technologies et la recherche de solutions aux fins de la priorité **Connaissance, innovation et productivité** en vue d'accroître la compétitivité des industries canadiennes de l'exploitation minière et de la transformation. Au nombre des priorités, mentionnons la création de technologies de forage et de transport de pointe aux fins notamment de l'utilisation de véhicules à hydrogène dans les mines souterraines.

En outre, l'activité de programme Minéraux et métaux est axée sur la création de matériaux, par exemple les composites à base de métaux et de polymères qui peuvent être utilisés dans les véhicules, et de processus, par exemple le formage du magnésium et de l'aluminium, en vue d'accroître la productivité et la compétitivité des industries de la construction, du transport et de l'énergie. On établit des partenariats avec des universités canadiennes pour former du personnel hautement qualifié en offrant aux universitaires un accès aux installations de RNCan, et l'on exécute, dans l'ensemble du Canada, un programme qui vise à remettre un certificat au personnel qui applique les méthodes des essais non destructifs (p. ex. la gammagraphie et les ultrasons) pour analyser les matériaux.



Des employés du Laboratoire d'essais mécaniques du Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET réalisent un essai de fatigue pour un joint soudé (gauche) et un test d'élasticité standard (droite).

Pour ce qui est de la priorité **Commerce et investissement**, de nombreuses entreprises canadiennes d'exploration et d'exploitation minière sont installées à l'étranger, dans plus de 100 pays; à la fin de 2003, elles y détenaient plus de 2 800 propriétés. Le secteur des minéraux et des métaux représente 13 p. 100 des exportations canadiennes. C'est pourquoi, dans le cadre de l'activité de programme Minéraux et métaux, on réalise d'importantes activités internationales, par exemple s'attaquer aux obstacles à l'accès au marché et élargir les marchés étrangers pour que les fournisseurs canadiens de l'industrie minière puissent y proposer leurs produits et services. (Voir la section IV pour avoir davantage de renseignements sur les priorités internationales du programme Minéraux et métaux.)

L'investissement est l'une des priorités du programme Minéraux et métaux. Il est essentiel que le climat d'investissement soit favorable pour créer des emplois, favoriser la croissance économique et hausser le niveau de vie de la population du Canada. C'est pourquoi l'on privilégie les activités qui améliorent le climat d'investissement, par exemple (i) évaluer la

réglementation fiscale qui s'applique aux activités d'exploration et d'exploitation minière et recommander des améliorations; et (ii) veiller à ce que le ministre des Ressources naturelles du Canada s'acquitte des responsabilités qu'il a en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Tout comme dans l'ensemble du gouvernement, il faut, dans le cadre du programme Minéraux et métaux, aider le monde à relever les défis liés à la protection de l'environnement. À l'appui de la priorité **Énergie et environnement**, on utilise les vastes connaissances et compétences offertes dans le cadre du programme aux fins suivantes : (i) s'acquitter des responsabilités législatives associées aux projets miniers, prévues dans la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*; (ii) créer des technologies environnementales qui seront utilisées au pays et dans les pays en développement; et (iii) veiller à ce que les politiques et règlements qui visent la protection de l'environnement et qui sont destinés à l'industrie minière soient fondés sur des données scientifiques objectives. Voici d'autres priorités liées à la protection de l'environnement : trouver des solutions de remplacement au cyanure utilisé pour le traitement de l'or; accroître les connaissances sur le comportement des métaux dans le sol et dans l'eau; améliorer les technologies qui servent à traiter les effluents et les déchets solides provenant des mines, des usines de concentration et des activités métallurgiques; et créer des matériaux et des technologies pour accroître la fiabilité des gazoducs et des oléoducs, particulièrement dans le Nord.

Dans le cadre du programme Minéraux et métaux, on vise à limiter le changement climatique par le biais des initiatives suivantes : (i) l'Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLÉ), qui vise à améliorer l'efficacité énergétique des véhicules à l'aide de matériaux légers de pointe; et (ii) la création de technologies qui permettent de remplacer le ciment de Portland utilisé dans le béton par des sous-produits industriels tels que les cendres volantes et les scories provenant des hauts fourneaux. La fabrication du ciment de Portland à partir du calcaire produit 5 p. 100 des émissions mondiales de dioxyde de carbone. En outre, on s'attaque au changement climatique en élaborant une stratégie de récupération des ressources et de recyclage. Habituellement, il ne faut, pour recycler les matériaux, qu'une fraction de l'énergie requise pour les obtenir à partir de nouvelles ressources.

L'exploration et l'exploitation minière offrent aux **Collectivités nordiques et autochtones** de l'ensemble du Canada des possibilités de développement économique des plus intéressantes. Au cours de la construction de la mine de diamant Diavik dans les Territoires du Nord-Ouest, on a investi 500 millions de dollars dans des coentreprises autochtones. Depuis 10 ans, la société Syncrude achète des produits et des services d'une valeur de 500 millions de dollars auprès des compagnies autochtones. Il y a au Canada environ 1 200 collectivités autochtones situées à moins de 200 km d'une mine. Conformément à l'engagement pris par le gouvernement du Canada de régler les questions autochtones, on prépare, dans le cadre du programme Minéraux et métaux, une stratégie qui vise à accroître la contribution de l'exploitation minière à la prospérité et au mieux-être des collectivités autochtones.

À l'appui de la première stratégie complète élaborée pour le Nord par le gouvernement du Canada et annoncée dans le plus récent discours du Trône (octobre 2004), on s'emploie, dans le cadre du programme Minéraux et métaux, à créer le Centre de recherche minière du Nord et à donner au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien des avis aux fins de la formulation de la stratégie. En outre, on participe aux évaluations des ressources minérales et énergétiques qui doivent être faites avant la création de parcs nationaux et d'aires marines de conservation dans le Nord.

Comme on l'a également déclaré dans le plus récent discours du Trône, la **Sécurité publique** est une priorité clé pour l'ensemble du gouvernement. Dans le cadre du programme Minéraux et métaux, on s'engage à améliorer la sécurité de la population du Canada en appliquant le *Règlement sur les explosifs* et en créant des technologies de pointe. À titre d'administrateurs de la *Loi sur les explosifs* et de son règlement, les intervenants du programme sont chargés de protéger les Canadiens et les Canadiennes contre les risques que représentent les explosifs et les feux d'artifice par le biais d'un système national de licences et de permis appuyé par des inspections. On contribue aussi à l'amélioration de la sécurité des travailleurs et du grand public en créant ou en modifiant des technologies et en tentant de mieux comprendre les causes et les processus des explosions accidentelles. Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001, on met davantage l'accent sur la sécurité publique en cherchant des moyens d'atténuer les explosions et en contribuant aux normes internationales destinées aux marqueurs des explosifs (les odeurs qui permettent de détecter les explosifs). Enfin, on tente d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs des mines souterraines par le biais (i) de la création de technologies qui permettent de limiter les coups de toit et d'améliorer la ventilation; ainsi que (ii) de l'utilisation de systèmes de communication sans fil pour transmettre les données et les images vidéo ([http://www.nrcan.gc.ca/mms/hm\\_f.htm](http://www.nrcan.gc.ca/mms/hm_f.htm)).

## Minéraux et métaux – Principaux programmes et services

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<b>Priorité ministérielle – Connaissance, innovation et productivité : 2005-2006 6,7 M\$; 2006-2007 6,5 M\$; 2007-2008 6,5 M\$</b>	
<p><b>Recherche sur l'exploitation minière, le traitement et l'environnement</b> (voir les priorités Énergie et environnement et Sécurité publique pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous-activité) <b>2005-2006 1,8 M\$; 2006-2007 1,8 M\$; 2007-2008 1,8 M\$</b></p> <p>Cette sous-sous-activité est surtout axée sur la recherche-développement dans les principaux domaines suivants liés à l'exploitation minière, au traitement et aux questions environnementales connexes : contrôle de terrain; mécanisation et automatisation des mines; environnement dans les mines souterraines; transformation des métaux; minéralogie; effluents des mines; résidus et stériles; et métaux dans l'environnement. On reconnaît à l'échelle internationale l'excellence de la technologie utilisée pour le traitement classique des minéraux et le leadership exercé dans la conception de solutions technologiques qui permettront de réduire le passif environnemental de l'industrie des minéraux. Lorsque cela est possible, on travaille en partenariat avec l'industrie, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des universités et d'autres instituts de recherche. Les activités actuelles portent sur trois orientations stratégiques principales : la promotion du développement durable par la création de solutions techniques judicieuses pour régler des problèmes environnementaux; l'amélioration de la compétitivité de l'industrie par l'accroissement de sa productivité; et l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs miniers.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La productivité et la compétitivité des industries canadiennes de l'exploitation minière et du traitement s'améliorent, alors que les effets sur l'environnement, la santé et la sécurité diminuent.</li> <li>• Les pays en développement bénéficient des compétences du Canada.</li> <li>• Le commerce est facilité par la mise en place de normes qui assurent l'exactitude et la cohérence des analyses minérales faites par les laboratoires du monde entier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On réalise des travaux de recherche en collaboration avec l'industrie.</li> <li>• On élabore et propose des programmes ciblés pour l'exploitation souterraine à grande profondeur et le traitement.</li> <li>• L'Agence canadienne de développement international et d'autres organisations invitent les experts du programme à donner des avis aux pays en développement.</li> <li>• Les laboratoires du monde entier utilisent ces normes de référence et certificats de compétence.</li> </ul>
<p><b>Développement de technologies des matériaux de pointe</b> (voir aussi la priorité Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous-activité) <b>2005-2006 4,9 M\$; 2006-2007 4,7 M\$; 2007-2008 4,7 M\$</b></p> <p>En collaboration avec l'industrie, on élabore et déploie des technologies qui permettent d'améliorer tous les aspects de la production et de l'utilisation de produits à valeur ajoutée dérivés des métaux et des minéraux. On s'occupe principalement de résoudre des problèmes technologiques liés au mandat de RNCan en matière de développement durable et de faire connaître la technologie des matériaux à des entreprises canadiennes. Des spécialistes des domaines suivants travaillent dans des laboratoires uniques : transformation et alliage des métaux, prévention de la corrosion, technologie de la céramique et du béton, essais physiques et mécaniques, micro-caractérisation des matériaux, fabrication de prototypes et matériaux de pointe. On effectue des travaux de recherche dans le cadre de cinq programmes, dont chacun est dirigé par un scientifique principal qui bénéficie d'un vaste réseau de contacts externes. Il s'agit des programmes suivants : fiabilité de l'infrastructure, traitement des matériaux de pointe, technologie de pointe relative au béton, moulage inspiré des principes du développement durable, et production efficace des métaux. De plus, on gère le personnel du Programme de certification en essais non destructifs (END), fait passer des examens et remet un certificat au personnel chargé des END qui a des compétences liées à diverses techniques d'évaluation des END, conformément à des critères internationaux. En outre, conformément à une entente conclue par le Secteur de l'énergie et le Secteur des minéraux et des métaux, on gère le groupe Ingénierie et services techniques, qui conçoit, crée, exploite, entretient et maintient le matériel utilisé dans les laboratoires de recherche des deux secteurs.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La compétitivité et la productivité s'améliorent grâce à la création de matériaux et de processus pour les industries de la construction, du transport et de l'énergie, et les émissions de GES diminuent.</li>   <li>• La sûreté des pipelines s'accroît.</li>   <li>• Les pays en développement bénéficient de l'expertise canadienne.</li>   <li>• La sécurité publique est meilleure grâce aux vastes programmes canadiens qui visent à donner un certificat au personnel qui utilise des techniques liées aux END (p. ex. la gammagraphie et les ultrasons) pour analyser les matériaux.</li>   <li>• On contribue aux normes internationales qui s'appliquent au rendement et à l'intégrité des matériaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On réalise des travaux de recherche ciblés en collaboration avec l'industrie, par exemple des travaux sur les métaux légers réalisés en collaboration avec l'industrie canadienne et américaine.</li> <li>• On forme du personnel hautement qualifié dans les universités canadiennes en lui donnant accès aux installations.</li>   <li>• On met à l'essai les résultats de la recherche en collaboration avec l'industrie, par exemple pour le pipeline de la vallée du Mackenzie.</li>   <li>• L'Agence canadienne de développement international et d'autres organisations invitent les experts ministériels à donner des avis aux pays en développement, par exemple sur l'utilisation de cendres volantes dans le béton en Inde.</li>   <li>• On conserve le nombre d'employés canadiens qui détiennent un certificat pertinent pour les techniques liées aux essais non destructifs.</li>   <li>• On accepte les normes qui concernent notamment les structures d'acier des zones extracôtières.</li> </ul>
<p><b>Priorité ministérielle – Commerce et investissement : 2005-2006 4,6 M\$; 2006-2007 4,6 M\$; 2007-2008 4,4 M\$</b></p>	
<p><b>Analyse économique et régionale - 2005-2006 1,0 M\$; 2006-2007 1,0 M\$; 2007-2008 1,0 M\$</b></p> <p>Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on fait la promotion de la compétitivité internationale des industries des minéraux et des métaux du Canada et d'un climat d'investissement favorable à l'exploration minière et à la mise en valeur des mines au Canada. On assume cette responsabilité en élaborant et en recommandant des politiques fiscales, financières et économiques fédérales; en fournissant de l'information et des analyses détaillées aux collectivités canadiennes et aux investisseurs éventuels du Canada et de l'étranger; et en fournissant des conseils et du soutien à d'autres ministères fédéraux pour la mise en œuvre de politiques et l'administration de lois qui touchent l'industrie des minéraux et des métaux. On produit un grand nombre d'analyses et de conseils sur un vaste éventail de questions, notamment tous les aspects de la compétitivité du Canada dans l'exploitation minière, les impacts économiques et financiers de la mise en valeur des minéraux et la prospection de capitaux pour l'exploration et l'exploitation minière. Enfin, on organise de nombreux séminaires et participe à des conférences au Canada et à l'étranger pour diffuser des messages sur l'attrait de l'exploitation minière au Canada et les conditions optimales du développement social et économique.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On contribue aux décisions stratégiques et économiques à l'échelle régionale et nationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On influe sur les décisions qui concernent les politiques liées à l'industrie des minéraux et des métaux (transport, investissement, ressources humaines, environnement, etc.).</li> </ul>



Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Impôt et exploration - 2005-2006 1,0 M\$; 2006-2007 1,0 M\$; 2007-2008 1,0 M\$</b></p> <p>Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on fait la promotion de la compétitivité internationale des industries des minéraux et des métaux du Canada et d'un climat d'investissement favorable à l'exploration minière et à la mise en valeur des mines au Canada. On produit un grand nombre d'analyses et de conseils aux fins de la conception de politiques fédérales pertinentes pour la réalisation d'objectifs fiscaux et connexes. On collecte ou analyse des données sélectionnées sur les industries des minéraux du Canada qui décrivent les réserves de minerai, et l'on analyse l'ampleur et les tendances des activités d'exploration. On fournit une interprétation technique des aspects de deux lois fédérales qui touchent l'exploitation minière, la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et la <i>Loi sur la taxe d'accise</i>, et l'on émet des certificats de ressources minérales, conformément à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>. On dirige des groupes de travail formés de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et de l'industrie aux fins de l'analyse de l'impact des changements fiscaux qui touchent l'exploitation minière et d'autres secteurs stratégiques sur le climat d'investissement dans l'industrie minière au Canada.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aspects fiscaux du climat d'investissement dans les activités d'exploration et d'exploitation minière sont évalués, et des recommandations en vue de les améliorer sont formulées.</li>   <li>• Le ministre s'acquitte des responsabilités qu'il a en vertu de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le climat d'investissement dans les activités d'exploration et d'exploitation minière s'améliore au Canada, tel qu'en font foi les dépenses moyennes consacrées à l'exploration au Canada.</li> <li>• Des analyses et des statistiques sur les dépenses canadiennes d'exploration ont été compilées dans le cadre d'un partenariat fédéral-provincial et sont publiées.</li> <li>• On élabore et propose de nouveaux incitatifs.</li> </ul> <p>On règle les questions fiscales qui concernent l'exploitation minière et qui sont soulevées en vertu de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et de la <i>Loi sur la taxe d'accise</i>.</p>
<p><b>Liaison internationale et relations commerciales - 2005-2006 1,0 M\$; 2006-2007 1,0 M\$; 2007-2008 1,0 M\$</b></p> <p>Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on formule et met en œuvre des stratégies et des initiatives pour mettre en valeur les intérêts des industries des minéraux et des métaux du Canada auprès d'autres pays et organisations internationales. On fournit une expertise et des conseils sur la gestion du cycle de vie des métaux et des minéraux et gère la promotion et l'avancement du principe de l'utilisation sécuritaire des minéraux et des métaux au Canada et à l'étranger.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• On exerce une influence sur les décisions stratégiques internationales liées au renforcement de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Canada crée le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable.</li> <li>• On élabore la stratégie internationale sur les minéraux et les métaux.</li> </ul>
<p><b>Analyse de l'industrie et des marchés de produits primaires - 2005-2006 1,1 M\$; 2006-2007 1,1 M\$; 2007-2008 1,0 M\$</b></p> <p>Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on effectue des études et des analyses sur le marché, l'industrie et les produits et élabore des politiques et des programmes pour les industries des métaux et des minéraux non métalliques. On établit et recommande des politiques et des mesures au nom du Canada en réaction à des enjeux relatifs à l'accès aux marchés des industries des minéraux et des métaux du Canada et des produits connexes. On conseille le gouvernement du Canada sur le rendement des produits et des industries des minéraux et des métaux et sur le développement durable de ressources minérales.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les restrictions inutiles à l'accès au marché et à l'investissement sont réduites au minimum ou éliminées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On produit des analyses mondiales pour certains minéraux et métaux.</li> <li>• On collabore avec les États-Unis par le biais d'un protocole d'entente.</li> <li>• On signe un protocole d'entente avec la Commission nationale de développement et de réforme du gouvernement de la Chine afin de tenir des discussions en vue de réduire les restrictions à l'investissement.</li> <li>• On crée un comité sur l'accès au marché qui compte des représentants de l'industrie et de RNCan.</li> </ul>
<p><b>Développement des affaires</b> (voir aussi la priorité Commerce et investissement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous-activité) <b>2005-2006 0,5 M\$; 2006-2007 0,5 M\$; 2007-2008 0,4 M\$</b>  Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on oriente, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements provinciaux, des associations industrielles et des entreprises, des initiatives de création de nouvelles entreprises. On organise des foires commerciales et des missions commerciales et d'investissement pour aider les entreprises canadiennes d'approvisionnement et de services en matière de minéraux et de métaux à accroître leurs exportations. On produit des analyses et des conseils relatifs aux avantages économiques et financiers de ces foires et missions commerciales et missions d'investissement au Canada, ainsi que sur l'importance que revêtent les entreprises d'approvisionnement et de services en matière de minéraux et de métaux dans l'économie du Canada. Enfin, on fait la promotion du recyclage des produits en fin de vie, surtout ceux qui contiennent des minéraux et des métaux.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fournisseurs canadiens de produits et de services destinés à l'industrie minière ont accès à de nouveaux marchés et élargissent leurs marchés existants.</li> <li>• On élabore des politiques et des programmes pour accroître le recyclage des minéraux et des métaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La valeur des ventes et des transactions en cours augmente, partiellement en raison de la participation à des foires commerciales, et le rendement des investissements faits par le gouvernement du Canada dans les foires commerciales augmente.</li> <li>• On met en place une base de données sur les fournisseurs canadiens et une stratégie.</li> <li>• On élabore une stratégie de récupération des ressources et de recyclage.</li> </ul>
<p><b>Priorité ministérielle – Énergie et Environnement : 2005-2006 16,2 M\$; 2006-2007 13,9 M\$; 2007-2008 13,9 M\$</b></p>	
<p><b>Développement des affaires</b> (voir la priorité Commerce et investissement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous-activité) <b>2005-2006 0,1 M\$; 2006-2007 0,1 M\$; 2007-2008 0,1 M\$</b></p>	
<p><b>Recherche sur l'exploitation minière, le traitement et l'environnement</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous-activité) <b>2005-2006 10,6 M\$; 2006-2007 8,4 M\$; 2007-2008 8,4 M\$</b></p>	
<p><b>Développement de technologies des matériaux de pointe</b> (voir la priorité Connaissance, innovation et productivité pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous-activité) <b>2005-2006 4,8 M\$; 2006-2007 4,7 M\$; 2007-2008 4,7 M\$</b></p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<p><b>Évaluations environnementales et processus réglementaires - 2005-2006 0,7 M\$; 2006-2007 0,7 M\$; 2007-2008 0,7 M\$</b></p> <p>Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on fournit des renseignements et des compétences aux fins de l'élaboration des politiques et des règlements canadiens et internationaux touchant les minéraux et les métaux; on met en œuvre des politiques en appuyant des processus environnementaux et réglementaires; on élabore, administre et exécute des programmes et d'autres initiatives liés aux minéraux et aux métaux afin d'aider le Ministère à remplir les obligations qui lui incombent en vertu de la loi et d'atteindre les objectifs du gouvernement. Cette sous-sous-activité représente l'unique et principale source d'information et de savoir pour l'examen des lois et des règlements environnementaux fédéraux qui touchent les minéraux et les métaux et la conception de tels lois et règlements de manière à en assurer l'efficacité et l'efficience. À ce titre, elle fait fonction d'autorité responsable des projets miniers aux termes de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> et des processus connexes, qui sont réalisés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut. En outre, on fournit des conseils stratégiques pour aider RNCan à jouer son rôle dans l'Initiative nationale pour les mines orphelines et abandonnées, et l'on dirige la participation du programme des Minéraux et des métaux à l'examen quinquennal prévu dans la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i>, ainsi qu'aux activités de réforme réglementaire réalisées dans le cadre de l'initiative de la réglementation intelligente.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• RNCan s'acquitte de l'obligation qu'il a en vertu de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>.</li> <li>• On tient compte des préoccupations des intervenants du secteur des minéraux et des métaux dans les politiques et les règlements qui concernent la protection de l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises minières acceptent les recommandations qui visent à atténuer les effets environnementaux négatifs de leurs projets miniers.</li> <li>• On invite les intervenants du programme à participer à des discussions bilatérales et interministérielles, par exemple aux fins de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i>.</li> <li>• Les intervenants du programme intègrent les préoccupations de l'industrie minière dans le programme du gouvernement sur la réglementation intelligente.</li> </ul>
<p><b>Priorité ministérielle – Collectivités nordiques et autochtones : 2005-2006 0,7 M\$; 2006-2007 0,7 M\$; 2007-2008 0,7 M\$</b></p>	
<p><b>Affaires autochtones et collectivités durables - 2005-2006 0,7 M\$; 2006-2007 0,7 M\$; 2007-2008 0,7 M\$</b></p> <p>Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on fait la promotion de la participation des Autochtones aux activités d'exploration et d'exploitation minière au Canada, de l'utilisation de l'exploitation minière en tant qu'activité économique pour contribuer au renforcement des collectivités durables, et de l'établissement de partenariats entre des collectivités autochtones, l'industrie minière et des gouvernements. On crée et diffuse des connaissances, des renseignements et des outils pour le renforcement des capacités et la prise de décisions judicieuses dans les collectivités autochtones. On travaille avec des Autochtones pour les amener à mieux comprendre l'exploitation minière et la façon dont ils pourraient participer à ces activités. On doit également faire la promotion du développement durable au sein de l'exploitation minière par l'élaboration de données et d'initiatives qui visent à faire en sorte que l'expansion économique que l'on connaît durant l'exploration et l'exploitation minière et après la fermeture des mines contribue à la création de collectivités durables. De plus, on sensibilise les entreprises nationales et internationales à leur responsabilité sociale, notamment en travaillant avec d'autres ministères à l'établissement d'ententes internationales comme les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>On accroît la connaissance et la compréhension de l'industrie des minéraux et des métaux ainsi que de sa contribution éventuelle au bien-être des collectivités autochtones.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La participation des Autochtones aux activités minières et aux activités connexes augmente de façon continue.</li> <li>On communique de l'information (p. ex. boîtes à outils) aux collectivités autochtones.</li> <li>On collecte des données économiques, sociales et environnementales liées à l'industrie des minéraux et des métaux, qui concernent les collectivités autochtones.</li> <li>On élabore une stratégie pour les Autochtones liée à l'industrie des minéraux et des métaux, qui sera intégrée à la vaste initiative autochtone gouvernementale.</li> </ul>
<p><b>Priorité ministérielle – Sécurité publique : 2005-2006 9,8 M\$; 2006-2007 9,8 M\$; 2007-2008 9,8 M\$</b></p>	
<p><b>Recherche sur l'exploitation minière, le traitement et l'environnement</b> (voir les priorités Connaissance, innovation et productivité et Énergie et environnement pour la balance des dépenses prévues pour cette sous-sous-activité) <b>2005-2006 4,4 M\$; 2006-2007 4,4 M\$; 2007-2008 4,4 M\$</b></p>	
<p><b>Recherche et règlement sur les explosifs - 2005-2006 3,2 M\$; 2006-2007 3,2 M\$; 2007-2008 3,2 M\$</b>  Dans le cadre de cette sous-sous-activité, on administre la <i>Loi sur les explosifs</i> du Canada et son règlement. Pour ce faire, on dispose d'un système d'attribution de licences et de permis appuyé par un programme d'inspections de conformité. L'importation, la fabrication, l'entreposage, la vente ainsi que certains aspects du transport par camions de poudres propulsives, de pièces d'artifice et d'autres pièces pyrotechniques au Canada sont régis par ce programme. La sécurité du public et des travailleurs partout au Canada constitue l'objectif principal de cette sous-sous-activité, les autres objectifs stratégiques étant l'élaboration de règlements faciles à comprendre et rédigés dans un langage simple; l'accessibilité; la consultation; la sécurité des explosifs, et l'éducation.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>La <i>Loi sur les explosifs</i> et le règlement connexe qui visent à protéger le public sont administrés de façon efficace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On fait des inspections, organise des séances de formation et distribue des renseignements et des certificats en vue d'atténuer les risques associés aux explosifs et aux feux d'artifice.</li> </ul>
<p><b>Science et technologie liées aux explosifs - 2005-2006 2,2 M\$; 2006-2007 2,2 M\$; 2007-2008 2,2 M\$</b>  Cette sous-sous-activité englobe le Laboratoire canadien de recherche sur les explosifs (LCRE), le centre national du Canada pour l'avancement de la technologie liée à la fabrication, à l'entreposage et au transport des explosifs. Il s'agit de la seule installation canadienne du genre où il est possible de procéder à des essais sur l'équipement destiné à être utilisé dans des emplacements dangereux. Le LCRE est accrédité à titre de laboratoire d'essai conformément au Guide 17025 ISO/CEI. Il fournit divers services à ses clients, notamment la mise à l'essai d'explosifs, de feux d'artifice, de pièces pyrotechniques et d'autres matériaux énergétiques aux fins de leur classification et autorisation par la Division de la réglementation des explosifs (SMM), en vertu de la <i>Loi sur les explosifs</i>; la mise à l'essai et la certification d'équipements qui seront utilisés dans des endroits dangereux (atmosphères explosives); la science et la technologie liées à la sûreté, comme l'évaluation des dangers que peuvent présenter les matériaux énergétiques, afin d'améliorer la sécurité des procédés; la science et la technologie liées à la sécurité, comme de nouveaux systèmes permettant d'atténuer les effets des explosions et des méthodes améliorées pour identifier et détecter les explosifs.</p>	

Résultats attendus et dépenses prévues pour la réalisation des priorités ministérielles	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> <li>On protège mieux les travailleurs et le grand public contre les risques associés aux explosifs en créant et en modifiant des technologies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités liées à la sécurité sont de grande qualité, et ces activités sont valorisées par les intervenants, tel qu'en témoignent les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>l'effet des travaux techniques sur les décisions stratégiques;</li> <li>les opinions des clients transmises par le biais de sondages officiels;</li> <li>le nombre de normes nationales et internationales auxquelles ont contribué les comités;</li> <li>les recettes tirées des contrats conclus avec d'autres ministères gouvernementaux et des clients externes.</li> </ul> </li> </ul>

### Minéraux et métaux – Autres programmes et services

Autres programmes et services (en M\$)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Collecte et diffusion de statistiques sur les minéraux et les métaux	2,5	2,5	2,5
Projets spéciaux et priorités stratégiques	0,5	0,5	0,5
Gestion et soutien des programmes	4,9	4,9	5,0
<b>Total partiel</b>	<b>7,9</b>	<b>7,9</b>	<b>8,0</b>
Gestion ministérielle	13,6	13,1	12,8
<b>Total</b>	<b>21,5</b>	<b>21,0</b>	<b>20,8</b>

## Section III - Renseignements supplémentaires

### Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2005-2006 de Ressources naturelles Canada.

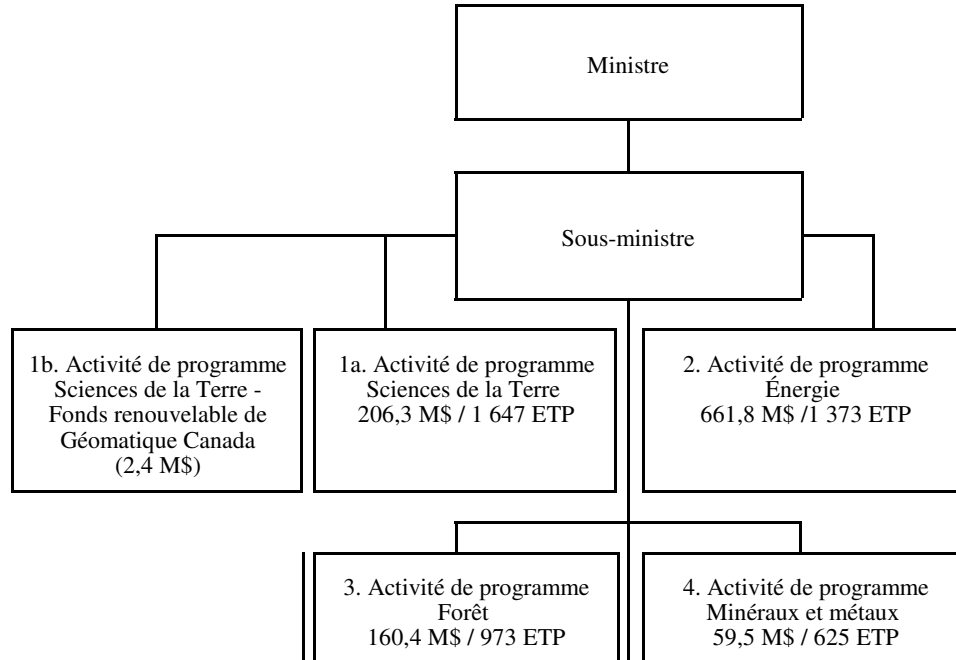
Le document est préparé en fonction des principes de reddition de comptes énoncés dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapport sur les plans et les priorités*.

- Il est conforme aux exigences particulières en matière de reddition de comptes.
- Il est fondé sur la structure de l'Architecture des activités de programme, qui a été approuvée.
- Il fournit une base de reddition de comptes quant aux résultats obtenus avec les ressources et les autorisations accordées.
- Les sommes indiquées correspondent aux montants approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour les dépenses prévues.

---

George Anderson  
Sous-ministre

## Renseignements sur l'organisation\*



\* Renseignements indiqués dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006 – 1 085,6 milliard de dollars / 4 618 ETP.

## Activités de programme - Responsables

- 1a. Sciences de la Terre – Sous-ministre adjoint, Secteur des sciences de la Terre
- 1b. Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada – Sous-ministre adjoint, Secteur des sciences de la Terre
2. Énergie – Sous-ministre adjoint et sous-ministre adjoint associé, Secteur de la politique énergétique; Sous-ministre adjoint, Secteur des programmes et de la technologie énergétiques
3. Forêt – Sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts
4. Minéraux et métaux – Sous-ministre adjoint, Secteur des Minéraux et des métaux

## 1. Dépenses prévues et équivalents temps plein

(en millions de \$)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
<b>Budgétaire</b>				
Sciences de la Terre	228,0	<b>209,3</b>	202,2	196,5
Énergie	642,8	<b>670,5</b>	615,6	733,5
Forêt	178,0	<b>162,6</b>	145,5	133,7
Minéraux et métaux	69,3	<b>68,4</b>	65,4	65,0
Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2,4)	<b>(2,4)</b>	(2,4)	(2,4)
<b>Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)</b>	<b>1 115,7</b>	<b>1 108,4</b>	<b>1 026,3</b>	<b>1 126,3</b>
Moins : Recettes disponibles	(22,8)	<b>(22,8)</b>	(22,6)	(22,6)
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	<b>1 092,9</b>	<b>1 085,6</b>	<b>1 003,7</b>	<b>1 103,7</b>
Ajustements				
Budget supplémentaire des dépenses (A) pour 2004-2005	43,4	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Budget supplémentaire des dépenses (B) <sup>1</sup> pour 2004-2005	221,6	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Examen des dépenses/Économies achats <sup>2</sup>	0,0	<b>(27,4)</b>	(28,9)	(30,6)
Annonces du budget <sup>3</sup>	250,0	<b>75,0</b>	131,0	160,0
Total des ajustements	515,0	<b>47,6</b>	102,1	129,4
<b>Total des dépenses prévues</b>	<b>1 607,9</b>	<b>1 133,2</b>	<b>1 105,8</b>	<b>1 233,1</b>
Moins : Recettes non disponibles	(184,0)	<b>(133,5)</b>	(296,5)	(469,5)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	38,0	<b>36,7</b>	35,2	34,7
<b>Coût net du programme</b>	<b>1 461,9</b>	<b>1 036,4</b>	<b>844,5</b>	<b>798,3</b>
<b>Équivalents temps plein (ETP)</b>	<b>4 356</b>	<b>4 618</b>	<b>4 377</b>	<b>4 359</b>

1. Fonds supplémentaires au Paiement de péréquation compensatoire à Terre-Neuve pour compenser les augmentations dans les redevances.

2. Comprend les améliorations dans la productivité des programmes où les activités sont considérées comme de faibles priorités: efficacité ministérielle par la création d'un bureau de services partagés qui regroupe les services communs (GI/TI, finance, communications, soutien administratif, ressources humaines); et des obligations financières inférieures à ce qui avait été budgétées sous les termes du Programme des avances d'intérêt pour le projet Hibernia.

3. 2004-2005 comprend 150 M\$ pour les Fonds municipaux verts annoncés dans le budget 2005 et 100 M\$ pour la Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable annoncés dans le budget 2004. Le budget 2005 comprend des fonds nouveaux ou additionnels pour la période de planification pour plusieurs initiatives telles que GéoConnexions; Initiative géoscientifique ciblée, Programme d'encouragement éconergétique Énerguides pour les maisons, quadrupler l'encouragement à la production de l'énergie éolienne, encouragement à la production de l'énergie renouvelable, stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie durable, espèces exotiques envahissantes, et l'Initiative de la gestion des urgences. On en est encore à examiner les détails sur ces initiatives. De plus, le gouvernement a annoncé son appui pour des programmes tels que Développement du pétrole et gaz dans le Nord: 150M\$ sur quatre ans; Fonds du partenariat: 250 M\$ sur cinq ans; et les Fonds éco-net: 1 milliard de \$ sur cinq ans. On en est encore à examiner les détails.



## 2. Dépenses prévues pour 2005-2006, selon l'activité de programme

(en millions de \$)	Activité de programme					Total
	Sciences de la Terre	Énergie	Forêt	Minéraux et métaux	Sciences de la Terre - Fonds renouvelable de Géomatique Canada	
Fonctionnement	198,0	285,7	118,7	66,3	15,4	684,1
Immobilisations	2,5	2,6	1,5	1,1	0,0	7,7
Paiements de transfert	8,8	382,3	42,3	1,0	0,0	434,4
Montant brut	209,3	670,6	162,5	68,4	15,4	1 126,2
Moins les recettes disponibles	(3,0)	(8,8)	(2,1)	(8,9)	(17,8)	(40,6)
Total du Budget principal des dépenses	206,3	661,8	160,4	59,5	(2,4)	1 085,6
Ajustements	15,8	31,1	0,8	(0,1)	0,0	47,6
<b>Total des dépenses prévues</b>	<b>222,1</b>	<b>692,9</b>	<b>161,2</b>	<b>59,4</b>	<b>(2,4)</b>	<b>1 133,2</b>

### 3. Postes votés et législatifs mentionnés dans le Budget principal des dépenses

(en millions de \$)

Poste voté ou législatif	Budget principal des dépenses actuel 2005-2006	Budget principal des dépenses précédent 2004-2005	
1	Dépenses de fonctionnement	587,1	578,8
5	Dépenses d'immobilisations	7,7	12,7
10	Subventions et contributions	298,0	289,8
(S)	Ministre des Ressources naturelles - salaire et allocation automobile	0,1	0,1
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	58,6	58,4
(S)	Fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse	0,5	1,6
(S)	Fonds de développement Canada-Terre-Neuve	0,0	1,4
(S)	Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3,9	3,6
(S)	Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2,7	2,5
(S)	Paiements au compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse	60,0	30,0
(S)	Paiements au Fonds des recettes provenant des ressources en hydrocarbures de Terre-Neuve	69,4	116,4
(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2,4)	(2,4)
<b>Total pour RNCan</b>		<b>1 085,6</b>	<b>1 092,9</b>

#### 4. Coût net du programme pour 2005-2006

(en millions de \$)	Total pour RNCan
Total des dépenses prévues (Total du Budget principal des dépenses plus les ajustements)	1 133,2
Plus : Services reçus à titre gracieux	
• Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	11,7
• Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (à l'exclusion des fonds renouvelables)	23,5
• Indemnisation des victimes d'accidents du travail fournie par Développement social Canada	0,3
• Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada.	1,2
<b>Total des services reçus à titre gracieux</b>	<b>36,7</b>
Moins : Recettes non disponibles	133,5
<b>Coût net du programme</b>	<b>1 036,4</b>

#### 5. Sommaire des principales dépenses d'immobilisations, selon l'activité de programme (en millions de \$)

Activité de programme	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Sciences de la Terre	4,6	2,5	0,7	0,8
Énergie	3,9	2,6	0,8	0,7
Forêt	2,3	1,5	0,9	0,9
Minéraux et métaux	1,9	1,1	0,3	0,3
Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	<b>12,7</b>	<b>7,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Ajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal des dépenses)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total des dépenses prévues</b>	<b>12,7</b>	<b>7,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>

## 6. Prêts, placements et avances (non budgétaires) (en millions de \$)

	Bilan prévisionnel 1 <sup>er</sup> avril 2005	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres frais	Bilan prévisionnel 31 mars 2006
Énergie atomique du Canada limitée				
- Inventaire d'eau lourde	3,5	(1,0)	0,0	2,5
Exploitation du champ Hibernia	36,8	(9,2)	0,0	27,6
Nordion International Inc.	82,0	(4,0)	0,0	78,0
<b>Total</b>	<b>122,3</b>	<b>(14,2)</b>	<b>0,0</b>	<b>108,1</b>

## 7. Source des recettes disponibles et non disponibles (À l'exclusion du fonds renouvelable de Géomatique Canada des Sciences de la Terre)

(en millions de \$)	Prévision des recettes 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
<b>Recettes disponibles</b>				
Sciences de la Terre	2,8	<b>3,0</b>	3,0	3,0
Énergie	8,7	<b>8,8</b>	8,8	8,8
Forêt	2,5	<b>2,1</b>	1,9	1,9
Minéraux et métaux	8,7	<b>8,9</b>	8,9	8,9
<b>Total des recettes disponibles</b>	<b>22,8</b>	<b>22,8</b>	<b>22,6</b>	<b>22,6</b>
<b>Recettes non disponibles <sup>1</sup></b>				
Sciences de la Terre	1,4	<b>0,3</b>	0,3	0,3
Énergie	182,1	<b>133,0</b>	296,0	469,0
Forêt	0,3	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Minéraux et métaux	0,2	<b>0,2</b>	0,2	0,2
<b>Total des recettes non disponibles</b>	<b>184,0</b>	<b>133,5</b>	<b>296,5</b>	<b>469,5</b>
<b>Total des recettes disponibles et non disponibles</b>	<b>206,8</b>	<b>156,3</b>	<b>319,1</b>	<b>492,1</b>

1. Les recettes non disponibles de l'année courante reflètent les reçus et les prédictions les plus récents.

## 8. Fonds renouvelable de Géomatique Canada

(en M\$)	Prévisions des recettes 2004-2005	<b>Recettes prévues 2005-2006</b>	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
<b>Recettes disponibles</b>				
Produits	12,1	<b>12,3</b>	12,3	12,3
Service	3,0	<b>3,1</b>	3,1	3,1
Consultations	2,3	<b>2,3</b>	2,3	2,3
<b>Total des recettes disponibles</b>	17,4	<b>17,7</b>	17,7	17,7
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Coût des ventes	2,9	<b>2,4</b>	2,4	2,4
Salaires et avantages sociaux	5,5	<b>5,9</b>	5,9	5,9
Dépréciation	0,1	<b>0,1</b>	0,1	0,1
Réparations et entretien	0,6	<b>0,5</b>	0,5	0,5
Services d'administration et de soutien	2,3	<b>1,9</b>	1,9	1,9
Commodités, matériaux et approvisionnements	0,4	<b>0,3</b>	0,3	0,3
Location	0,3	<b>0,2</b>	0,2	0,2
Intérêts	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Transport et communication	1,0	<b>0,8</b>	0,8	0,8
Services professionnels et spéciaux	4,1	<b>3,2</b>	3,2	3,2
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	17,2	<b>15,3</b>	15,3	15,3
<b>Excédent de fonctionnement (déficit)</b>	0,2	<b>2,4</b>	2,4	2,4
Poste hors caisse : dépréciation	0,1	<b>0,1</b>	0,1	0,1
Changement dans le fonds de roulement	(0,3)	<b>(0,3)</b>	(0,3)	(0,3)
Autres postes	0,2	<b>0,2</b>	0,2	0,2
Activités d'investissement : acquisition d'immobilisations	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Excédent (déficit)</b>	0,2	<b>2,4</b>	2,4	2,4

## 9. Frais d'utilisation

Activité facturée	Type de frais	Loi autorisant les frais d'utilisation	Raison de la mise en place ou de la modification des frais d'utilisation	Date prévue d'entrée en vigueur du changement	Processus d'examen et de consultation prévu
Frais liés aux certificats, aux permis et aux licences pour les explosifs	Réglementaire	<i>Loi sur les explosifs</i>	Répartition plus équitable du fardeau lié au recouvrement des coûts	Automne 2005	Tous les intervenants visés par le biais du Web et de réunions
Produits et services des Sciences de la Terre, notamment les cartes, les photos aériennes, les données numériques et les produits de télédétection	Autre	<i>Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles</i>	Augmentations des coûts	Exercice 2005-2006	À déterminer selon la <i>Loi sur les frais d'utilisation</i>

## 10. Sommaire des paiements de transfert

(en M\$)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
<b>Subventions</b>				
Sciences de la Terre	0,2	<b>0,3</b>	0,2	0,2
Énergie	18,2	<b>13,6</b>	10,4	0,5
Forêt	0,1	<b>0,8</b>	0,8	0,8
Minéraux et métaux	0,1	<b>0,1</b>	0,1	0,1
<b>Total des subventions votées</b>	<b>18,6</b>	<b>14,8</b>	<b>11,5</b>	<b>1,6</b>
<b>Contributions</b>				
Sciences de la Terre	11,1	<b>8,5</b>	2,0	0,5
Énergie	208,5	<b>232,2</b>	114,8	73,2
Forêt	50,7	<b>41,5</b>	32,3	24,1
Minéraux et métaux	0,9	<b>1,0</b>	0,3	0,1
<b>Total des contributions votées</b>	<b>271,2</b>	<b>283,2</b>	<b>149,4</b>	<b>97,9</b>
<b>Total pour le crédit 10 – Subventions et contributions</b>	<b>289,8</b>	<b>298,0</b>	<b>160,9</b>	<b>99,5</b>
<b>Contributions législatives</b>	155,5	<b>136,5</b>	299,2	472,7
<b>Total pour les subventions et les contributions</b>	<b>445,3</b>	<b>434,5</b>	<b>460,1</b>	<b>572,2</b>
Plus : Ajustements aux dépenses prévues				
Budget supplémentaire des dépenses (A) - Contributions	1,4	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Budget supplémentaire des dépenses (B) -				
Contributions législatives <sup>1</sup>	221,6	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Annonces budgétaires <sup>2</sup>	250,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total pour les subventions et les contributions prévues</b>	<b>918,3</b>	<b>434,5</b>	<b>460,1</b>	<b>572,2</b>

1. Fonds supplémentaires au Paiement de péréquation compensatoire à Terre-Neuve : les augmentations dans la production et le prix du pétrole ont augmenté le volume des redevances dans ce programme.

2. 2004-2005 comprend 150 M\$ pour les Fonds municipaux verts annoncés dans le budget 2005 et 100 M\$ pour la Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable annoncés dans le budget 2004. Le budget 2005 comprend des fonds nouveaux ou additionnels pour la période de planification pour plusieurs initiatives telles que GéoConnexions; Initiative géoscientifique ciblée, Programme d'encouragement éconergétique Énergide pour les maisons, quadrupler l'encouragement à la production de l'énergie éolienne, encouragement à la production de l'énergie renouvelable, stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie durable, espèces exotiques envahissantes, et l'Initiative de la gestion des urgences. On en est encore à examiner les détails sur ces initiatives. De plus, le gouvernement a annoncé son appui pour des programmes tels que Développement du pétrole et gaz dans le Nord: 150M\$ sur quatre ans; Fonds du partenariat: 250 M\$ sur cinq ans; et les Fonds éco-net: 1 milliard de \$ sur cinq ans. On en est encore à examiner les détails.

## **11. Liste des programmes de paiements de transfert excédant cinq millions de dollars par année**

Au cours des trois prochaines années, RNCan gèrera les programmes de paiements de transfert suivants, dont la valeur annuelle dépasse cinq millions de dollars. On trouvera sur Internet davantage de renseignements sur ces programmes (<http://www.tbs.sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>).

### **2005-2006**

1. À l'appui d'organisations associées à des activités de recherche sur les impacts et l'adaptation en matière de changement climatique
2. Programme de forêts modèles
3. Forêt 2020
4. Aide au secteur du bois d'oeuvre canadien
5. Mesures pour atténuer l'impact du dendroctone du pin
6. À l'appui de l'efficacité énergétique et de l'énergie de remplacement
7. Avances d'intérêts pour le projet Hibernia
8. Paiements au compte néo-écossais des recettes extracôtières
9. Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures
10. Contributions à l'appui de projet de capture et de stockage du dioxyde de carbone
11. À l'appui des distributeurs d'électricité pour promouvoir la vente d'électricité provenant de nouvelles sources d'énergie renouvelable
12. Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne
13. Contributions à l'appui de l'Initiative de la technologie et de l'innovation
14. Contributions à l'appui du Programme d'expansion du marché de l'éthanol
15. À l'appui de l'initiative Encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons

### **2006-2007**

1. Programme de forêts modèles
2. Aide au secteur du bois d'oeuvre canadien
3. Mesures pour atténuer l'impact du dendroctone du pin
4. À l'appui de l'efficacité énergétique et de l'énergie de remplacement
5. Avances d'intérêts pour le projet Hibernia
6. Paiements au compte néo-écossais des recettes extracôtières
7. Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures
8. À l'appui des distributeurs d'électricité pour promouvoir la vente d'électricité provenant de nouvelles sources d'énergie renouvelable
9. Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne
10. Contributions à l'appui de l'Initiative de la technologie et de l'innovation
11. À l'appui de l'initiative Encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons

### **2007-2008**

1. Programme de forêts modèles
2. Mesures pour atténuer l'impact du dendroctone du pin
3. À l'appui de l'efficacité énergétique et de l'énergie de remplacement
4. Avances d'intérêts pour le projet Hibernia
5. Paiements au compte néo-écossais des recettes extracôtières
6. Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures
7. Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne
8. Contributions à l'appui de l'Initiative de la technologie et de l'innovation



## 12. Fondations (subventions conditionnelles)

L'an prochain, RNCan versera des contributions à Technologie du développement durable Canada (TDDC) et aux Fonds verts municipaux. On trouvera dans Internet davantage de renseignements sur ces subventions conditionnelles (<http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>).

## 13. Initiative horizontale – Changement climatique

La lutte contre le changement climatique est la question horizontale la plus importante dont RNCan est chargé. En effet, plus de dix ministères participent activement à un ou à plusieurs aspects de ce dossier. De même, au sein du Ministère, tous les secteurs réalisent des activités liées au changement climatique, qui portent notamment sur les aspects clés suivants :

- climatologie : comprendre l'effet des activités humaines sur le climat planétaire;
- relations internationales : trouver des solutions internationales à ce problème planétaire;
- atténuation : réduire et supprimer les émissions de gaz à effet de serre;
- éducation et diffusion publiques : encourager chaque citoyen du Canada à prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique;
- technologie et innovation : faire progresser les technologies d'atténuation du changement climatique afin de trouver des solutions à plus long terme;
- adaptation : aider les Canadiens et les Canadiennes à s'adapter au changement climatique.

Une vaste gamme d'activités sont liées à chacun de ces aspects. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral s'est concentré sur les mesures d'atténuation nationales. RNCan joue un rôle majeur à cet égard en mettant en oeuvre une vaste gamme de programmes et d'initiatives qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites dans tous les secteurs de la société canadienne, par exemple l'environnement bâti, le transport, les activités industrielles et la production d'électricité. Chaque ministère est responsable de ses programmes en matière de changement climatique. La documentation relative à chaque programme (par exemple les publications, les sites Web) donne l'information au sujet du programme, notamment les objectifs stratégiques et les résultats obtenus.

Afin de gérer le dossier du changement climatique de façon plus stratégique, il faut regrouper l'information relative à chaque programme dans des produits de communication plus généraux, ce qui s'est déjà fait dans le contexte de quelques initiatives distinctes, par exemple la rédaction du document intitulé *2001 – Troisième rapport national du Canada sur les changements climatiques*. Compte tenu de l'augmentation des fonds investis par le gouvernement fédéral dans le dossier du changement climatique, annoncée dans le Budget 2003, un processus interministériel a été mis en place pour officialiser le regroupement de l'information relative à chaque programme. On élabore actuellement un vaste cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour le dossier du changement climatique. En plus de contribuer à l'évaluation globale des initiatives actuelles liées au changement climatique, ce cadre permettra de mieux communiquer les efforts déployés par le gouvernement fédéral aux fins de la lutte contre le changement climatique. On trouvera dans Internet des renseignements supplémentaires sur ce projet (<http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>).

## Section IV - Autres sujets d'intérêt

### 1. Gestion ministérielle

L'activité Gestion ministérielle consiste à exercer un leadership, à mettre en place des pratiques de saine gestion, à assurer la conformité à la politique gouvernementale, à rendre des comptes au Parlement, ainsi qu'à offrir des services transactionnels aux quatre autres activités de programme. La sous-activité services intégrés consiste à donner du soutien dans les domaines fonctionnels suivants : gestion financière; gestion de l'information; gestion des ressources humaines; bien-être au travail; affaires environnementales; gestion de la sécurité, de la sûreté et des urgences; marchés et approvisionnement; technologie de l'information; ainsi que biens immobiliers. On fournit d'autres services au Ministère par le biais des sous-activités suivantes : coordination des politiques et du portefeuille; vérification, gestion du risque et évaluation; coordination des activités de S-T (ce qui englobe RNCan en direct); communications; et services juridiques. Les ressources consacrées à cette activité sont réparties dans les programmes Sciences de la Terre, Énergie, Forêt et Minéraux et métaux.



On utilise mieux l'espace disponible au 555, rue Booth en vue de la désaffectation éventuelle des bâtiments plus anciens, tels que le 550 et le 552, rue Booth.

Les principales activités de gestion de RNCan donnent suite à diverses initiatives fédérales, par exemple le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux 2002; la modernisation de la fonction de contrôleur; l'Initiative d'amélioration des services; le Gouvernement en direct; la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*; et le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Ce cadre est l'outil qui permettra à RNCan de faire les changements nécessaires pour améliorer la prestation des programmes de façon à réaliser les priorités ministérielles.

### Principaux programmes et services de gestion

Dans le cadre des **Services partagés**, on réunit des personnes et des processus et met en place une structure organisationnelle qui appuie les objectifs ministériels, notamment les objectifs en matière d'économies. La prestation des services sera plus efficace et efficiente grâce à l'amélioration des processus, à l'élimination du double emploi et à une meilleure gestion des ressources humaines. En outre, RNCan est un chef de file de la mise en oeuvre des services ministériels partagés – un concept vers lequel s'oriente l'ensemble du gouvernement du Canada – et vise à utiliser plus efficacement les ressources qui ne sont pas utilisées aux fins des programmes. Grâce à cette initiative interne, il espère réaliser les économies suivantes à l'appui des objectifs ministériels : 1 million de dollars en 2005-2006; 5 millions de dollars en 2006-2007 et 10 millions de dollars en 2007-2008.

En ce qui a trait à la **Planification des ressources humaines**, RNCan est déterminé à constituer et à conserver une main-d'oeuvre hautement qualifiée, bien informée et diversifiée, qui est en mesure de contribuer à la réalisation du mandat ministériel (politiques, programmes et activités de S-T) et qui tente continuellement d'exploiter toutes ses capacités et d'offrir le maximum à la population du Canada. Au cours de la période de planification, le Ministère s'attaquera aux tâches suivantes : repérer les postes à risque et les lacunes en compétences; continuer d'offrir des possibilités de formation, d'apprentissage et de perfectionnement; et accroître le recours aux programmes d'étudiants actuels et à d'autres programmes de recrutement internes, par exemple le Programme de recrutement et de perfectionnement des analystes de politiques.

La **Stratégie immobilière pour la Région de la capitale nationale** est axée sur les biens les plus défectueux du complexe de la rue Booth. Le plan de mise en oeuvre prévoit un partenariat avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et la Société immobilière du Canada en vue de réaménager et de renouveler les locaux essentiels du gouvernement, ce qui pourrait englober l'élimination stratégique des biens immobiliers considérés comme excédentaires pour les besoins du gouvernement fédéral. Au cours de la période de planification, RNCan finalisera avec TPSGC la stratégie de réaménagement du complexe de la rue Booth; terminera la planification fonctionnelle; obtiendra l'autorisation pour le projet et les fonds pour le réaménagement; et mettra en oeuvre le plan de réaménagement avec TPSGC.

La **Coordination des activités de S-T** consiste notamment à exercer un leadership ministériel pour l'élaboration, la surveillance et la mise en oeuvre de stratégies, d'approches, de processus et d'initiatives qui permettront de formuler, de promouvoir et d'appuyer une vision complète et une orientation stratégique pour les activités ministérielles de S-T. Elle consiste aussi à communiquer la complexité et la portée des activités de S-T réalisées à RNCan à des publics internes et externes, à fournir des avis stratégiques et scientifiques d'experts, ainsi qu'à exercer un leadership ministériel en vue de déterminer et d'utiliser les questions, les politiques, les possibilités et les initiatives requises pour donner un nouvel objectif aux activités ministérielles de S-T. Au cours de la période de planification, RNCan améliorera sa capacité de décision en ce qui a trait à son portefeuille de S-T (par la mise en place d'un système d'information sur la S-T d'ici 2006) et multipliera les structures de gouvernance qui favorisent l'intégration et la coordination horizontale au sein du Ministère.

## **2. Autres sujets d'intérêt liés aux activités de programme**

### **Sciences de la Terre – Harmonisation avec les priorités gouvernementales**

Dans le cadre de l'activité de programme Sciences de la Terre, on reconnaît qu'il est important que les programmes et les activités soient alignés sur les priorités stratégiques du gouvernement et qu'ils y soient adaptés. On surveille les priorités et les questions gouvernementales actuelles en analysant constamment les nouvelles questions qui influenceront sur les politiques et les orientations à long terme du gouvernement et en faisant en sorte d'être en mesure de fournir les renseignements requis pour une prise de décisions éclairées.

Pour maximiser l'influence de l'activité de programme Sciences de la Terre, on a mis en oeuvre en 2003-2004 une stratégie pour la S-T, qui a abouti à une gamme de programmes axés sur les questions et les résultats. Le cycle de financement de la plupart de ces programmes est limité; ils font l'objet d'un examen annuel qui permet de déterminer s'il faut les élargir, réorienter, réduire ou achever, selon l'atteinte des résultats attendus.

Dans le cadre de l'activité de programme Sciences de la Terre, on a réaffecté une partie importante des ressources, afin d'être mieux aligné sur les questions stratégiques prioritaires du gouvernement. On a réduit ou supprimé progressivement les programmes et les activités moins prioritaires, par exemple le Programme de cartographie géologique des ressources minérales et énergétiques du sud du



Sciences de la Terre – Brancher les Canadiens

Canada et la production de cartes imprimées. Les fonds attribués à ces activités ont été réaffectés à de nouveaux programmes tels que le Programme de développement durable par l'intégration des connaissances et le Programme des hydrates de gaz, ainsi qu'aux programmes et activités actuels. En outre, on s'emploie, par le biais d'une vaste consultation d'une gamme d'intervenants, à élaborer un programme davantage axé sur les questions énergétiques, qui sera en place d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2005.

Enfin, dans le cadre de l'activité de programme Sciences de la Terre, on fait en sorte d'être aligné sur les priorités gouvernementales et de s'y adapter en entreprenant de nouvelles initiatives en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux, notamment les suivantes :

- à l'aide de nouveaux fonds, appuyer en partenariat avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada, une initiative internationale visant à présenter une réclamation en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS);
- avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, collaborer dans une initiative réalisée avec d'autres ministères (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Transports Canada, Office national de l'énergie et Agence canadienne de l'évaluation environnementale), qui vise à unifier l'intervention fédérale dans le dossier de la création du pipeline du Nord;
- à partir d'avril 2005 et pour les 10 prochaines années, appuyer, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, les activités de la section canadienne de la Commission de la frontière internationale et ce, à l'aide de nouveaux fonds reçus;
- nouveaux fonds reçus pour GéoConnexions, une initiative entreprise en partenariat par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le secteur privé et le milieu universitaire en vue de créer l'Infrastructure canadienne de données géospatiales et d'assurer la compatibilité des données géographiques canadiennes et leur accessibilité dans Internet;

- nouveaux fonds reçus pour lancer les Stratégies coopératives de cartographie géoscientifique, une initiative fédérale-provinciale-territoriale décennale qui vise à renouveler les connaissances géoscientifiques du Canada et à stimuler les activités d'exploration minérale et énergétique dans le Nord.

### **Priorités en matière de S-T énergétiques**

Il est particulièrement important d'investir dans les activités de S-T énergétiques, afin de susciter le changement requis pour que le Canada soit en mesure de relever les défis énergétiques auxquels il est confronté, par exemple la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement énergétique, le prix abordable de l'énergie et la protection de l'environnement. Le progrès technologique peut amener une baisse des coûts de la production d'énergie et donc contribuer à la prospérité tant des entreprises qui produisent l'énergie que de celles qui la consomment. Il peut nous aider à faire en sorte que notre approvisionnement énergétique soit plus sûr, plus fiable et plus respectueux de l'environnement. Il peut favoriser la création de technologies de transformation prometteuses sur lesquelles reposera le développement commercial qui fera des entreprises canadiennes des chefs de file des futures industries. Pour ce faire, RNCan doit intervenir tout au long de la chaîne de l'innovation - recherche fondamentale, R-D appliquée et démonstration – afin que les nouvelles technologies soient rapidement commercialisées par l'industrie.

Au cours de la période de planification, RNCan élaborera une stratégie pour les activités de S-T énergétiques en consultant des intervenants externes et en se basant sur des critères d'évaluation, afin de déterminer les travaux de S-T requis pour relever ces défis et d'en établir la priorité. Il faudra aussi travailler en collaboration à l'échelle internationale pour relever ces défis.

Au cours de la période de planification, RNCan continuera également de collaborer à des activités de S-T énergétiques avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le gouvernement américain. Ainsi, dans le cadre de la collaboration avec l'AIE, les pays membres examineront leurs activités de S-T énergétiques, mettront en place un nouvel accord de mise en oeuvre en vue d'intégrer les programmes de S-T industrielles et coordonneront les activités de S-T bio-énergétiques. En outre, RNCan continuera de présider le comité de l'AIE chargé de la recherche et de la technologie énergétiques, ainsi que de participer à ses groupes de travail.

Les travaux entrepris en collaboration avec le gouvernement américain auront les objectifs suivants :

- créer un nouveau mécanisme officiel pour conclure des ententes qui répondent aux besoins des deux pays;
- aider à structurer et à mettre en oeuvre des projets de R-D conjoints efficaces, efficaces et ciblés, et appuyer les activités qui font progresser la technologie de l'hydrogène et des piles à combustible par le biais du Partenariat international pour l'économie de l'hydrogène;
- créer des technologies de captage et de stockage du carbone en vue de stabiliser à long terme la quantité de GES dans l'atmosphère et ce, par le biais du Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone;

- finaliser un accord officiel auquel participe le gouvernement du Mexique et qui vise à définir des activités trilatérales de S-T énergétiques.

En outre, RNCan travaille en étroite collaboration avec les États-Unis pour régler les questions énergétiques transfrontalières. Mentionnons par exemple le Groupe de travail canado-américain sur la panne du réseau d'électricité, qui a publié en 2004 son rapport sur les causes de la panne d'électricité qui s'est produite en août 2003 et qui a touché 50 millions de personnes en Ontario et dans le nord-est des États-Unis, ainsi que des recommandations. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont prolongé d'un an le mandat du Groupe de travail, afin qu'il surveille la mise en oeuvre des recommandations par l'industrie de l'électricité, les organisations chargées de la fiabilité et les gouvernements, et qu'ils en rendent compte.

Dans le domaine de l'énergie nucléaire, les employés du Ministère participent activement à la promotion des intérêts du Canada dans le cadre des discussions du comité chargé de la politique nucléaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire. En outre, le Canada est un participant clé du *Generation IV International Forum* et collabore aux travaux de R-D requis pour créer les futurs systèmes d'énergie nucléaire qui seront déployés en 2020-2030.

### **La forêt boréale du Canada**

La forêt boréale représente environ 75 p. 100 de la couverture forestière du Canada. Les produits de bois et de papier issus de la forêt boréale représentent une composante importante de l'industrie forestière, dont le chiffre d'affaires annuel est de 70 milliards de dollars, et génèrent quelque 800 000 emplois liés au secteur forestier.

Un certain nombre de grosses organisations sans but lucratif ont formé des coalitions pour exercer des pressions commerciales contre la fabrication de produits du bois et du papier uniquement à partir de la forêt boréale canadienne et demandent instamment de la protéger davantage contre le développement industriel. Le message transmis par ces défenseurs de la conservation pourrait faire oublier les pratiques de la foresterie durable que les gestionnaires forestiers ont réussi, après maints efforts, à intégrer, depuis quelques décennies, à la gestion de la forêt boréale canadienne. En outre, le débat économique, social et environnemental qui entoure la forêt boréale canadienne ne concerne pas exclusivement l'industrie forestière. Il concerne aussi l'industrie de l'exploitation minière et l'industrie de l'énergie qui, par exemple, produit 64 p. 100 du pétrole canadien à l'aide de ressources situées dans la région boréale.



En tant que responsables nationaux et internationaux de l'aménagement forestier durable et responsables fédéraux de la création de politiques, de données scientifiques et de connaissances nationales impartiales au sujet des forêts, les intervenants du programme Forêt tenteront de rapprocher les diverses positions économiques, sociales et environnementales en favorisant

l'atteinte d'un consensus et en fournissant des renseignements impartiaux par le biais d'une politique forestière nationale coordonnée et de travaux de recherche scientifique réalisés en collaboration avec les principaux intervenants et partenaires. En outre, ils mettront l'accent sur le fait que la forêt boréale est un écosystème circumpolaire et qu'il faut tenir compte des forêts boréales situées dans d'autres pays nordiques tels que la Russie, la Suède, la Finlande, la Norvège, les États-Unis et le Japon dans toutes les préoccupations et stratégies qui concernent sa durabilité.

En plus de formuler une vision nationale commune pour la forêt boréale, les intervenants du programme Forêt dirigeront les activités du Comité directeur du partenariat national pour la recherche sur la forêt boréale. Ce comité récemment créé est formé de représentants des principales organisations de conservation et de protection de l'environnement, des Premières nations et de l'industrie forestière. Ils viseront cinq domaines clés de collaboration : inventaires forestiers; gestion adaptative; indicateurs scientifiques de la durabilité; connaissances et systèmes d'information; et questions autochtones. En outre, ils élaboreront et mettront en oeuvre une structure de gouvernance pour orienter l'engagement des divers secteurs d'activités et les coordonner; ils élaboreront des plans d'action pour les programmes et les activités destinés à la forêt boréale; ils rédigeront les positions du Ministère sur la forêt boréale et les questions connexes; et ils mettront en oeuvre une stratégie de communication nationale. Enfin, ils examineront les initiatives actuelles du gouvernement fédéral en matière d'élaboration de politiques et d'activités de S-T et les harmoniseront au besoin avec l'Initiative canadienne sur la forêt boréale.

### **Minéraux et métaux – Priorités internationales**

C'est par le biais des entreprises d'exploration et d'exploitation minière que le Canada établit des liens solides avec de nombreux pays en développement. Ainsi, à la fin de 2003, la valeur de l'investissement direct fait par des entreprises métallurgiques canadiennes atteignait presque 50 milliards de dollars, le plus gros investissement direct cumulatif fait à l'étranger par une industrie canadienne de production de biens. L'investissement fait à l'étranger par des entreprises canadiennes d'exploration et d'exploitation minière a donné lieu à un important échange commercial et à de nombreuses possibilités d'investissement pour l'ensemble du pays. Ainsi, l'investissement fait au Chili par les entreprises canadiennes d'exploitation minière a constitué les fondements de l'Accord libre-échange Canada-Chili. Les entreprises canadiennes d'exploration et d'exploitation minière ont aussi créé des débouchés supplémentaires pour d'autres secteurs de l'économie canadienne. De nombreuses petites et moyennes entreprises ont acquis leur première expérience internationale en suivant leurs clients canadiens à l'étranger. Un certain nombre de fournisseurs canadiens de produits et de services destinés à l'industrie minière ont utilisé cette relation pour faire de substantielles ventes dans d'autres pays.

Le programme Minéraux et métaux apporte une contribution unique aux initiatives internationales. La vaste expérience et l'expertise du personnel dans des domaines tels que la gouvernance, les finances, les politiques sur les ressources naturelles, l'organisation et la gestion des données, ainsi que la S-T permettent et permettront de faire d'importantes contributions à

l'économie émergente ou à l'économie en développement de nombreux pays. Les intervenants du programme sont reconnus comme des chefs de file mondiaux de l'application du développement durable dans les industries de l'extraction et de la transformation des ressources minérales.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du gouvernement, on est conscient, au sein du programme Minéraux et métaux, des responsabilités internationales qu'a le Canada. On souhaite que celui-ci conserve sa place de choix et son influence dans le monde. C'est pourquoi l'on est en train d'élaborer une initiative internationale qui fera du Canada un important centre international au sein du secteur mondial des mines et des métaux. On souhaite aussi que l'industrie minière du Canada contribue significativement à l'élaboration des objectifs de la politique étrangère et intérieure du Canada.

Assurer un leadership international signifie notamment mettre en oeuvre la *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts*, qui vise à empêcher l'entrée au Canada de diamants bruts illicites, conformément au régime de certification du Processus de Kimberley. Cela signifie aussi créer le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable, qui fera la promotion de la saine gestion à l'échelle internationale et luttera contre les obstacles injustifiés au commerce et à l'investissement. Le Canada accueillera le secrétariat du Forum. Enfin, l'expansion de la collaboration bilatérale et régionale dans le secteur des minéraux et des métaux constitue une autre activité clé ([http://www.nrcan.gc.ca/mms/topi-suje/ia\\_f.htm](http://www.nrcan.gc.ca/mms/topi-suje/ia_f.htm)).



En 2003, la plus grosse entreprise canadienne d'exploitation aurifère – Barrick Gold Corporation – et Vision mondiale Canada ont lancé une initiative conjointe à long terme qui est axée sur les besoins des enfants et qui vise à favoriser le développement durable au Pérou. On veut faire en sorte que les membres de la collectivité locale, par exemple ces écoliers qui se trouvent dans le voisinage du projet de développement Lagunas Norte entrepris par la société Barrick au Pérou, profitent des avantages de l'exploitation minière. Dans le cadre du programme Minéraux et métaux, on encourage la mise en oeuvre de telles initiatives partout dans le monde.